

Ville de
Breil sur RoyaDEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de conseillers :**

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le mardi 1^{er} octobre 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20/09/2024

DELIBERATION**N° 173/2024**

PRÉSENTS : Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Audrey ROSSI, Jérôme BOUERI

OBJET :

**Rapport d'activité 2023
de la CARF**

ONT DONNÉ POUVOIR : Audrey ROSSI à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Julia BONNET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire expose que la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a apporté des améliorations en ce qui concerne la transparence du fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ce renforcement trouve sa traduction dans les dispositions de l'article L. 5211-39 du nouveau Code des Collectivités Territoriales qui mettent en place l'obligation pour les EPCI comprenant au moins 3.500 habitants d'établir un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport comprend le bilan des activités 2023 relatif aux compétences obligatoires et optionnelles, ainsi que la situation financière de ce même exercice.

Le Conseil Communautaire a pris acte de ce rapport lors de sa réunion du 19 juin 2024.

AR Prefecture

006-210600235-20241001-2024_370-DE
Reçu le 03/10/2024

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2023 de la CARF.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Communauté de la Riviera française
16 rue Villarey - 06500 MENTON
+33 (0)4 92 41 80 30 - riviera-francaise.fr

Sommaire

- 5** MOT DU PRÉSIDENT
6 TERRITOIRE
& ORGANISATION

- 8** ÉLUS COMMUNAUTAIRES
10 TEMPS FORTS

1 UN TERRITOIRE ATTRACTIF



- 14** Promotion du tourisme
& du territoire
18 Développement
économique
20 Valorisation
du patrimoine
22 Solidarité territoriale
24 Habitat & logement
26 Politique de la ville

13



28

2 UN TERRITOIRE DURABLE & ECO- RESPONSABLE

- 29** Plan Climat
31 Tourisme Durable
33 Biodiversité
37 Agriculture locale
39 Sensibilisation des
jeunes générations
41 Mobilité
& transports
43 Réduction &
valorisation des
déchets
45 Gestion de l'eau
48 Prévention des
inondations
50 Rénovation &
adaptation des
logements



51

UNE TERRITOIRE EN PROJET

- 52** Grands projets
55 Petites Villes de demain
57 Coopération transfrontalière
& projets européens



59

4 LES MOYENS & RESSOURCES

- 60** Budget principal &
budgets annexes
63 Ressources humaines
64 Système d'information
géographique
65 Communication publique
66 Communication & presse



COMMUNE DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

www.riviera-francaise.fr

Rapport d'activités 2023 - Juin 2024. Communauté d'agglomération de la Riviera Française - 16 rue Villarey,
06500 Menton. Directeur de la publication : Valérie PROSILLICO - Rédaction : Service de la Communication
& les services - Photographie : Riviera Française, Nîce Matin, Vincent Jacques, Pictures&You, Ville de Menton,
Remy Massegla, JM.Cevasco, Jean-Pierre Rey, DR sauf mention contraire - Conception & Maquette : Comback -
Impression : CEF SNED 2, rue de l'Hôtel des Postes, 06000 Nice.

Impression éco-responsable - Pour répondre aux enjeux écologiques d'aujourd'hui, ce document est imprimé à seulement
350 exemplaires sur un papier recyclé, avec une encre végétale, chez un imprimeur certifié Imprim'Vert, PEFC/FSC et ISO 14001.
Il est consultable en ligne sur notre site internet : www.riviera-francaise.fr



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

La CARF vous aide !

À réduire vos déchets



Jusqu'à 85€ remboursés
pour l'achat d'un composteur
collectif dans votre copropriété*

* sous conditions



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Engagée dans un Programme Local de
Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

www.riviera-francaise.fr

MOT DU PRÉSIDENT



YVES JUHEL
Maire de Menton
Président de la
Communauté de la
Riviera française

J'ai le plaisir à travers ces pages de vous présenter le Rapport d'Activités 2023 de la Communauté de la Riviera française.

Notre magnifique territoire, riche en atouts géographiques, patrimoniaux et économiques, se distingue par une qualité de vie exceptionnelle. En 2023, nous avons poursuivi nos efforts pour valoriser ces ressources et répondre aux besoins de nos 74 000 habitants, avec des actions concrètes et ambitieuses.

Notre engagement se traduit par des initiatives variées : développement économique, formation, attractivité, mobilité, environnement, gestion de l'eau et des déchets, habitat. Nous avons mis en place des projets structurants comme le Plan Climat, le tri des biodéchets, la rénovation énergétique des logements et le soutien aux transitions énergétiques.

La prévention des risques naturels a également été une priorité, notamment avec la Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRIM), à la suite de la Tempête Alex. Cette initiative, construite avec les communes et l'État, nous a valu une labellisation nationale et nous permettra de financer 55 actions pour un montant de 33,5 M€, H.T., subventionné à 82 %.

Sur le plan transfrontalier, nous avons avancé dans la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale, renforçant les liens entre populations voisines et répondant à leurs attentes, sur la thématique des transports ou de la santé, avec déjà des résultats tangibles.

Je tiens à remercier tous les maires, les élus communautaires et tous nos agents pour leur engagement tout au long de l'année 2023. Je vous invite à découvrir ce rapport et à devenir des acteurs dynamiques de notre Riviera française.



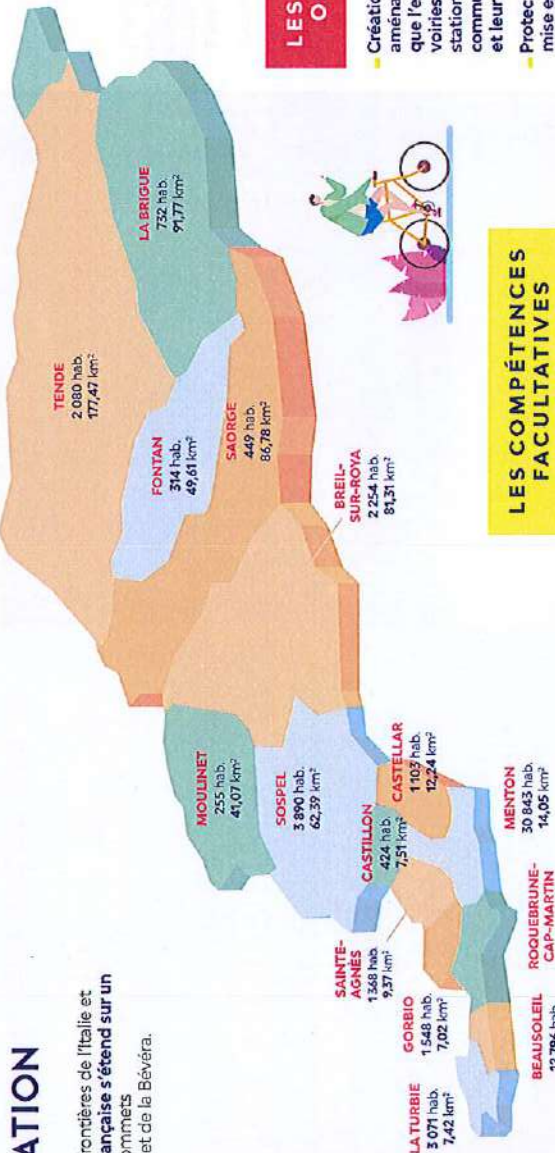
TERRITOIRE & ORGANISATION

Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la Communauté de la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bévère.

- 27.09.2001 : Création de la Communauté de la Riviera française par arrêté préfectoral au 1^{er} janvier 2002
- 01.01.2002 : Naissance officielle autour de 6 communes : Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, Castillon, Sospel et Moulinet.
- 2003 : Intégration des communes de Gorbio, Sainte-Agnès, La Turbie
- 2008 : Intégration de la commune de Castellar
- 2014 : Intégration des communes de la vallée de la Roya : Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Saorge, Tende
- 2023 : la Communauté de la Riviera française compte 15 communes membres.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Développement économique** (selon l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales) : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Aménagement de l'espace communautaire** : élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ; création des zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité, des transports collectifs et scolaires.
- **Équilibre social de l'habitat** : élaboration du programme local de l'habitat ; politique du logement, notamment du logement social ; mise en place d'actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, et des réserves foncières ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **Politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance reconnus d'intérêt communautaire, tels que la Mission Locale Est 06, la Maison de Justice et du Droit, la Maison de la Formation et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Intercommunal.
- **Gemapi** : (selon l'article L.271-7 du Code de l'Environnement)
- **Accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.
- **Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés** : l'ensemble de la compétence d'élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés dans les conditions fixées par l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales.
- **Eau potable** : tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.
- **Assainissement** : à la fois « collectif », avec le contrôle des accords au réseau public de collecte, mais aussi la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites ; et « non collectif » avec le contrôle des installations d'assainissement non collectif à travers les Services Publics d'Assainissement Non Collectif.
- **Eau pluviale** : (selon l'art. L.2226-1 du code général des collectivités territoriales)



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Versement en lieu et place des communes membres** : Passer des marchés publics au nom et pour le compte des communes membres réunies en groupement de commande, même inopéramment des compétences qui lui sont transférées conformément à l'article L.5211-4-4 du code général des collectivités territoriales.
- **Groupement de commande** : Passer des marchés publics au nom et pour le compte des communes membres réunies en groupement de commande, même inopéramment des compétences qui lui sont transférées conformément à l'article L.5211-4-4 du code général des collectivités territoriales.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Création ou aménagement, ainsi que l'entretien de voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire et leur gestion.**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** : La lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- **Création et gestion de Maisons de Services au Public (MASP)** : Définition des obligations de services au public y afférent, en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
- **Fourrière automobile** : Sans préjudice du pouvoir de police des communes membres (par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002).
- **Fourrière des animaux** : Gestion du service de la fourrière des animaux.

dont l'objet est la garde des animaux dangereux et errants (par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002).

- **Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**
- **Création et gestion de Maisons de Services au Public (MASP)** : Définition des obligations de services au public y afférent, en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

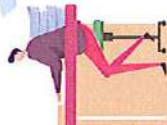
Du 4 avril au 22 mai 2023, le Président empêché Yves Juhel a été remplacé dans ses fonctions par 1^{er} Vice-président, Albert Filippi, Maire de Sainte-Agnès.

Le 22 juin 2023, Dominique Nicolai a été installé comme Conseiller Communautaire en remplacement de Christian Tudès qui a démissionné le 7 juin.

Lors du Conseil Communautaire du 30 octobre 2023, Patrice NOVELL a été élu 15 Vice-président et membre du Bureau Communautaire en remplacement de Stéphanie Jacquot, dont les délégations avaient été retirées le 29 septembre et les fonctions déléguées au Conseil Communautaire du 20 octobre 2023.

CHIFFRES CLÉS

- 8 conseils communautaires
- 274 bureaux communautaires & réunions des maires
- 706 délibérations votées
- 15 communes
- 660,13 km²
- 73 662 habitants*



ÉLUS COMMUNAUTAIRES



YVES JUHEL
Maire de Menton

Président de la Communauté de la Riviera française & de l'Office du Tourisme Communautaire "Menton Riviera et Merveilles"

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



ALBERT FILIPPI
1^{er} Vice-Président

Maire de Sainte-Agnès
Délégation : Développement durable, Tourisme & Relations avec la Métropole Nice Côte d'Azur



GÉRARD SPINELLI
3^e Vice-Président

Maire de Beausoleil
Délégation : Environnement, Accessibilité des centres-villes & Relations avec la Principauté de Monaco



JEAN-JACQUES RAFFAELE
5^e Vice-Président

Maire de La Turbie
Délégation : Développement économique & Relations avec la communauté du Pays des Pallons



SÉBASTIEN OLHARAN
7^e Vice-Président

Maire de Breil-sur-Roya
Délégation : GEMAPI & Relations avec le Conseil Départemental



ANNE-MARIE ARSENATO-CURTI
9^e Vice-Présidente

Maire de Castellar
Délégation : Agriculture & ruralité



BRIGITTE BRESC
11^e Vice-Présidente

Maire de Saorge
Délégation : Patrimoine & Cadre de vie



PHILIPPE OUDOT
13^e Vice-Président

Maire de Fontvieille
Délégation : Reconstruction de la vallée de la Roya



PATRICE NOVELLI
15^e Vice-Président

1^{er} Adjoint au Maire de Menton
Délégation : Événementiel & protocole



PATRICK CESARI
2^e Vice-Président

Maire de Roquebrune-Cap-Martin
Délégation : Aménagement de l'espace, SCOT et Habitat, Relations avec la Principauté de Monaco & Relations avec le Conseil départemental



JEAN-MARIO LORENZI
4^e Vice-Président

Maire de Sospel
Délégation : Eau & Assainissement



JEAN-PIERRE VASSALLO
6^e Vice-Président

Maire de Tende
Délégation : Ressources humaines, Coopération transfrontalière & Espaces valléens



PAUL COUFFERT
8^e Vice-Président

Maire de Gorbio
Délégation : Equipements culturels & sportifs



DANIEL ALBERTI
10^e Vice-Président

Maire de La Brigue
Délégation : Finances & Commande publique



OLIVIER CHANTREAU
12^e Vice-Président

Maire de Castillon
Délégation : Mobilité, Transports, Sécurité & gestion des Risques Majeurs



GUY BONVALLET
14^e Vice-Président

Maire de Moulins
Délégation : Mission locale & Politique de la ville

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



SYLVIANE ROVEAU
Menton



JEAN-CLAUDE ALARCON
Menton



JOANNA GENOVESE
Menton



SANDRA PAIRE
Menton



CÉDRIC MONTEIRO
Menton



DANIEL ALLAVÉNA
Menton



ALAIN DUCRUET
Beausoleil



EDOUARD-JEAN CURTET
Beausoleil



JEAN-LOUIS DEDIEU
Roquebrune



VÉRONIQUE BATONNIER
Roquebrune



MARTINE FERRERO
Sospel



NICOLAS AMORETTI
Menton



MARINELLA GIARDINA
Menton



ISABELLE ALMONTE
Menton



MARTINE CASERIO
Menton



STÉPHANIE JACQUOT
Menton



CINDY GENOVESE
Beausoleil



DANIELLE LISBONA
Beausoleil



STÉPHANE MANFREDI
Beausoleil



PATRICIA LORENZI
Roquebrune



GHISLAIN POULLAIN
Roquebrune



BRIGITTE ALBERTINI
La Turbie



ÉLODIE ROBERT
Menton



FLORENT CHAMPION
Menton



DOMINIQUE NICOLAI
Menton



ANTHONY MALVAULT
Menton



MATHIEU MESSINA
Menton



NICOLAS SPINELLI
Beausoleil



ÉLÉONORE PATERNOTTE
Beausoleil



SOLANGE BERNARD
Roquebrune



CHRISTOPHE GLASSER
Roquebrune



GUILLAUME CONTESSE
Roquebrune



JANVIER

TEMPS FORTS

UN PREMIER ÉVÉNEMENT REMARQUÉ

La Communauté de la Riviera française a accueilli le Salon RivieraInnov, conçu pour célébrer l'innovation sous toutes ses formes. Il a réuni plus de 30 entreprises et startups, afin d'offrir un aperçu des dernières avancées technologiques : idées créatives, solutions durables ou initiatives technologiques dans les domaines culturels et touristiques.



MARS

LE COMPOSTAGE POUR TOUS COMMENCE...

Le premier site de compostage partagé est installé dans le Square Fernandez, rue Paul Monillot à Menton. En inaugurant la Communauté de la Riviera française offre une solution concrète pour valoriser les déchets organiques, qui représentent près de 30 % des poubelles. Le compostage permet de réduire les déchets tout en produisant un engrais naturel bénéfique pour les plantes. Cette démarche incarne l'engagement continu de la Communauté de la Riviera française en faveur de la prévention des déchets.



FÉVRIER

MENTON & SANREMO PRÉPARENT LEUR JUMELAGE

Un moment important pour les villes de Menton et de Sanremo ! Yves Juhel et Alberto Biancheri ont officiellement annoncé le jumelage de leurs communes en signant une convention préparatoire. Ce jumelage représente la première pierre de la construction du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) qui aura pour mission d'intensifier la coopération transfrontalière entre les territoires voisins italiens et français de la Riviera française sur des domaines variés tels que la protection de l'environnement, la mobilité, le développement économique, la promotion touristique, mais aussi la formation professionnelle, l'enseignement secondaire et le bilinguisme.



JUIN

INAUGURATION DE L'AIRE DE LA RIVIERA FRANÇAISE

Situé sur l'autoroute A8 en direction de l'Italie, à hauteur de la commune de La Turbie, l'aire de la Riviera française représente bien plus qu'un simple arrêt routier. Elle incarne le dynamisme de la Riviera française pour promouvoir le développement économique et touristique du territoire et offrir aux voyageurs un espace moderne, confortable et sécurisé pour faire une pause.



LES ESCAPADES BAROQUES EN RIVIERA FONT LE PLEIN DE SPECTATEURS SUR LE LITTORAL COMME DANS LA ROYA

Voir page 21.



JUILLET



SEPTEMBRE

INSTALLATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIERA FRANÇAISE

Composé de 17 membres d'organismes locaux, le Conseil de Développement de la Riviera française a tenu sa première séance. Véritable instance de démocratie participative, il portera une réflexion sur toutes les questions d'intérêt commun relatives à la vie, à l'aménagement et au développement du territoire afin de faire des propositions qui pourront enrichir les projets intercommunaux. Les membres du conseil sont : Émilie BASIN, Évelyne CERVINI (présidente), Émilie BASIN, Joseph REY, Mauro COLAGRECO, Gilles DEPARIS, Frédérique LORENZI, Gwenaëlle LEBRETON, Laure IPPOLITO, Charles CLAUDE, Thomas LAURENTI, Cristina RIGOLLI, Olivier BAILLOT, Mylène EZAVIN, Christelle GRÉGORIO, Youssef Halabou, Zied ESSID, Jean-Marc MEGHOUFEL.

LA STRATÉGIE TERRITORIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE (STEPRIM) DU TERRITOIRE LABELISÉE PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT

Voir page 32.

UN GESTE SOLIDAIRE DU DÉLÉGATAIRE DU RÉSEAU ZEST

Frédéric Gilli, Directeur de Keolis Menton Riviera en charge de la gestion du réseau Zest, a remis les clés d'un véhicule de 17 places au Secours Populaire des Alpes-Maritimes. Une initiative chaleureusement accueillie par de nombreux élus municipaux et communautaires. Ce véhicule sera utilisé pour transporter les équipes de bénévoles en mission au Maroc dans le cadre du programme Copain Du Monde. Ce geste symbolise l'engagement et la solidarité de la Communauté de la Riviera française envers les actions humanitaires sur son territoire, comme en dehors.

TEMPS FORTS

OCTOBRE



ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE DIRECTION

En octobre, et pour la première fois, la Communauté de la Riviera française s'est dotée d'une direction propre à ses services. Madame Valérie Prosillico a été nommée, Directrice Générale des Services et a pris ses fonctions le 9 octobre 2023.

DÉCEMBRE



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE CASTÉRINO EST OPÉRATIONNELLE

Ensevelie sous 2 mètres de boue après le passage de la Tempête Alex, la station d'épuration du hameau de Castérino a été déplacée et entièrement reconstruite. Le nouvel équipement, plus durable, propose un traitement biologique aérobie avec un système de filtrage à fragments de coco. Plus compacte, fonctionnant sans électricité et adaptée aux variations de charges, elle est facile à entretenir et ne nécessite de vidange de boues que tous les 5 à 7 ans. L'équipement est surtout écologique dans son fonctionnement comme dans sa fabrication, puisqu'il est entièrement recyclable en fin de vie.

LA NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA CARF VOUS AIDE !
Voir page 66.

La CARF vous aide !
À vous déplacer en mode doux

300 € remboursés pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique

Engagez-vous dans la mobilité électrique et écologique avec nous
www.riviera-francaise.fr

La CARF vous aide !
À rénover votre logement

20 000 € d'aides pour améliorer le confort énergétique en plus de MaPrimeRénov*

Espresso dans une Coopération Programmes d'Amélioration de l'Habitat
www.riviera-francaise.fr

AR Prefecture

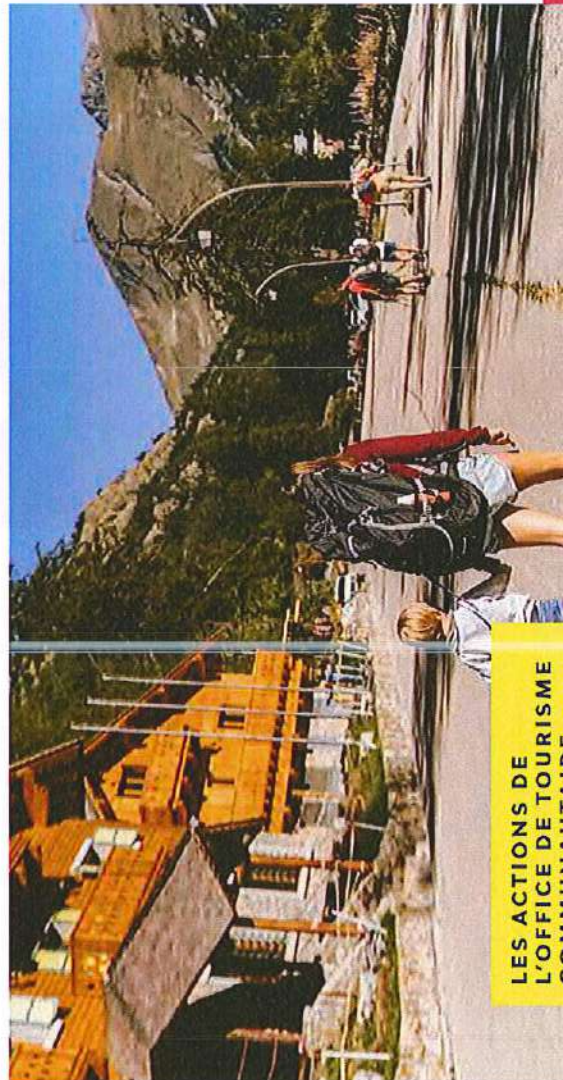
006-210600235-20241001-2024_370-DE
Reçu le 03/10/2024

UN TERRITOIRE
ATTRACTIF

1

1.1 PROMOTION DU TOURISME & DU TERRITOIRE

Impliquée dans les dispositifs « Espace Valléen » et « Avenir montagnes ingénierie », la Communauté de la Riviera française poursuit son engagement en faveur du développement d'un tourisme plus durable et de la diversification touristique. L'année 2023 a été marquée par l'avancement de grands projets et le lancement par l'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles des premières actions qui font suite à l'étude de développement touristique durable réalisée l'année précédente.



LES ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

L'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles a réalisé les premières actions inscrites dans sa nouvelle stratégie de développement touristique qui comprend 40 actions à mener sur le territoire, dont 20 directement portées par l'Office.

Le schéma d'accueil et de diffusion de l'information a été lancé afin de renforcer sa mission d'accueil et d'information. Les premières formations du personnel saisonnier des établissements hôteliers à l'accueil touristique ont été mises en place durant l'année.

Parallèlement, la promotion de la destination s'est poursuivie avec des campagnes de communication innovantes qui ont enregistré de belles performances. Le site internet a battu des records de fréquentation et les réseaux sociaux de l'Office ont été récompensés par le trophée Social Media Côte d'Azur France 2023. Les premiers produits groupes ont été vendus sur la place de marché qui a continué sa progression tout au long de l'année.

Près de 700 000 euros de retombées médiatiques ont été enregistrés avec l'accueil de journalistes touristiques. Quant à la marque Menton, Riviera & Merveilles, elle a été portée par plus de 50 Merveilleux Ambassadeurs.



L'ESPACE VALLÉEN POURSUIT SON DYNAMISME

La Communauté de la Riviera française est porteuse de la stratégie Espace Valléen depuis 2015. Celle-ci vise à favoriser l'émergence de projets structurants pour le développement et la diversification touristique tout en valorisation les patrimoines naturels et culturels locaux. Cela permet aux porteurs de projets d'identifier les ressources nécessaires à la mise en œuvre de leurs opérations notamment via la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA).

Cette année, la Communauté de la Riviera française s'est impliquée dans des initiatives de coopération inter-espaces valléens à l'échelle du Massif des Alpes. Elle a notamment pris part à un projet de valorisation du patrimoine en pierres sèches dans les Alpes du Sud piloté par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, en partenariat avec les vallées Tinée-Vésubie (Espace Valléen de la Métropole Nice Côte d'Azur), les Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Lubéron.

Elle a également poursuivi son implication dans le programme des « Escapades Baroques dans les Alpes » en proposant un programme estival de spectacle en collaboration avec les Hautes Vallées de Savoie, le Pays du Mont-Blanc en Haute-Savoie et la Fondation FACIM. A l'échelle transfrontalière, elle a pris part à 2 projets Interreg Alcotra.

4 projets accompagnés

1 comité de pilotage commun avec Avenir Montagnes Ingénierie

11 communes de montagne concernées

ET AUSSI...

Dans le cadre de la phase d'exécution de la programmation 2021-2027, la Communauté de la Riviera française a participé :

- au séminaire conjoint avec le dispositif Avenir Montagne Ingénierie organisé à Grenoble le 24 janvier 2023 par le Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes ;
- aux travaux collaboratifs du réseau des 39 Espaces Valléens et notamment au séminaire des chefs de projet Espace Valléen en Haute-Maurienne Vanoise les 19 et 20 juin 2023 ;
- à la réunion de valorisation des 2 éléments inscrits à l'Unesco : la pierre sèche et les plantes à parfum, organisée à Grasse le 4 octobre 2023 par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.





AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE : MOTEUR DE PROJETS DURABLES

Le jury national de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires ont donné un avis favorable à la demande de prolongation de 2 ans du programme Avenir Montagne Ingénierie sur le territoire après l'évaluation des premières actions portées.

Jusqu'en juin 2026, les objectifs prioritaires restent le développement de la filière VTT et du cyclotourisme, ainsi que celui d'infrastructures touristiques responsables. Un certain nombre d'actions a été mené cette année.

■ **La remise en état des sentiers de VTT** : une opération exceptionnelle de travaux d'entretien et de remise en état de certains sentiers hors plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR) a été lancée pour favoriser la pratique du VTT. Une convention a été établie avec les communes de Tende, La Brigue, Breil-sur-Roya et Sospel pour confier à la Communauté de la Riviera française la maîtrise d'ouvrage des travaux. L'opération, subventionnée à 80 % par le fonds Avenir Montagne Investissement, a été complétée par une autre convention avec le Conseil Départemental pour la réalisation de travaux similaires sur les sentiers inscrits au PDIPR.

Au total, 21 sentiers communaux et 32 sentiers départementaux sont en cours de réhabilitation afin de créer et promouvoir un site de pratique du VTT à l'échelle du territoire.



■ **Étude sur les besoins en infrastructure de la vallée de la Roya** : commandée par la Communauté de la Riviera française, réalisée par le bureau d'études Ancoris et financée en partie par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, cette étude approfondie a permis de dresser un diagnostic et de formuler des propositions concrètes pour développer les infrastructures touristiques. Le rapport a été diffusé aux communes et aux partenaires institutionnels, ouvrant ainsi la voie à des projets concrets afin d'améliorer l'hébergement, la restauration et les loisirs dans la vallée.

■ **Développement de la station de Castérino** : tout au long de l'année, la Communauté de la Riviera française a maintenu son soutien en ingénierie au projet de développement de la station de Castérino porté par la commune de Tende et l'Agence nationale de la cohésion des territoires.



ET AUSSI...

Dans le cadre de son action, la Communauté de la Riviera française a :

- **participé au lancement du Projet européen RivierALP** qui vise à créer une station touristique transfrontalière de pleine nature reliant la montagne à la mer à travers un réseau d'itinéraires pédestres et cyclables.
- **assuré avec succès la présentation de 4 projets devant le Comité de sélection de la Mission Interministérielle à la Reconstruction des Vallées (MIRV)** : les Pumptracks de Tende et Breil-sur-Roya, la création des boucles de cyclotourisme et le développement touristique de la station de Castérino. Si les 3 premiers projets ont été validés par le Comité de sélection, ce dernier est en cours de finalisation pour une présentation finale prévue en 2024.



1.2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avec des moyens humains renforcés, la Communauté de la Riviera française a consolidé son action afin de **promouvoir le développement économique du territoire**. Elle a notamment organisé des événements, lancé de nouvelles collaborations et une étude sur les ZAC. Conjointement, elle a maintenu son soutien à l'entrepreneuriat par l'intermédiaire de l'association Initiative Menton Riviera.

LE SALON RIVIERA'INNOV : UN PREMIER ÉVÉNEMENT REMARQUÉ

Ce premier salon organisé en janvier 2023 a rassemblé une quarantaine d'exposants venus de tout le département pour offrir un panorama des dernières avancées technologiques et des initiatives novatrices émergentes allant de la modernisation de l'agriculture à l'intégration de technologies numériques de pointe dans la gestion ou la préservation des ressources en eau.

Le programme était ponctué de conférences animées par des experts de renom ainsi que des tables rondes thématiques. L'occasion pour les visiteurs de plonger au cœur des enjeux de l'innovation, mais aussi des tendances émergentes, et d'échanger sur les défis et opportunités de demain. Une thématique qui a séduit plus de 1 500 visiteurs.

DES ATELIERS NUMÉRIQUES MADE IN GOOGLE

En mai 2023, la Communauté de la Riviera française a tissé un premier partenariat avec Google Atelier Numérique pour offrir une série d'ateliers gratuits aux acteurs économiques locaux. Conçus pour répondre aux besoins spécifiques du territoire, ces ateliers ont permis aux commerçants, artisans et entrepreneurs d'acquies de nouvelles connaissances et compétences pour naviguer dans le paysage numérique en constante évolution.

Durant ces ateliers, les participants ont eu l'occasion d'être sensibilisés à la création de sites internet, à la gestion efficace des réseaux sociaux et aux stratégies de référencement. Ils ont également pu bénéficier des conseils d'experts de Google. Ces ateliers apportent un impact positif sur la dynamique économique du territoire, en favorisant l'innovation et la croissance des entreprises locales.

L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Pilotée par la Communauté de la Riviera française avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie NCA, cette étude rentre dans le cadre de la Loi Climat. Elle constitue une étape cruciale dans la démarche de transition vers une économie plus durable et résiliente.

Finalisé sur le 1^{er} semestre 2023, cet inventaire a permis de dresser un état des lieux précis de l'ensemble des ZAC du territoire et d'identifier leurs spécificités, caractéristiques environnementales et potentiel d'évolution.

Plus qu'un simple recensement, cet inventaire revêt une importance stratégique majeure pour le développement économique du

territoire en donnant une vision globale et actualisée des ZAC. Cette base de données permettra à la Communauté de la Riviera française de mieux orienter sa politique de développement économique dans les prochaines années.

UN SOUTIEN INCONTOURNABLE À L'ASSOCIATION IMR

En 2023, la Communauté de la Riviera française a renouvelé son soutien à l'association Initiative Menton Riviera à hauteur de 115 000 €. Son action a un impact direct et positif sur la vitalité économique et le lien social dans le territoire :

UNE NOUVELLE CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC LA CCI

En octobre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé une convention partenariale avec la CCI. Cette convention est articulée autour de 3 axes stratégiques :

- l'actualisation de l'observatoire du tissu économique du territoire grâce à des actions concertées visant à recenser, analyser et promouvoir les activités économiques du territoire ;
- le suivi des dynamiques commerciales des communes bénéficiaires du programme « Petites Villes de Demain » (Sospel, Breil-sur-Roya et Tende) en soutenant le développement et la revitalisation des activités commerciales locales ;
- l'intégration des enjeux environnementaux dans les stratégies d'entreprises afin d'assurer leur transition vers des modèles plus durables.



1.3 VALORISATION DU PATRIMOINE

La Communauté de la Riviera française a poursuivi son action dans de nombreux projets de valorisation de son patrimoine qui englobe des éléments aussi variés que l'antique, le baroque et les sites emblématiques de villégiature. Cette implication témoigne d'un engagement profond envers la préservation et la promotion des trésors culturels locaux mené depuis plusieurs années. En conjuguant expertise historique, efforts de conservation et initiatives de sensibilisation, la Communauté de la Riviera française entend préserver son identité culturelle unique pour en faire un véritable atout, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.

CHIFFRES CLÉS

300

élèves sensibilisés au programme pédagogique Via Julia Augusta

28

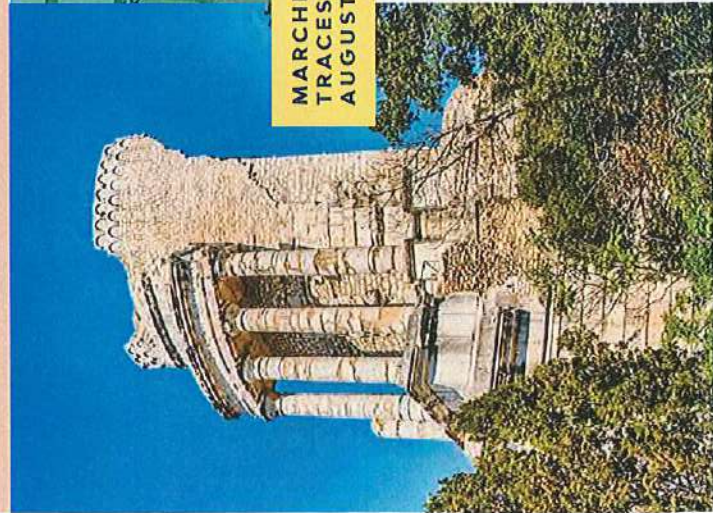
rendez-vous des Escapades Baroques en Riviera

2500

spectateurs et visiteurs accueillis

MARCHER SUR LES TRACES DE LA VIA JULIA AUGUSTA

Au niveau de la médiation culturelle, un programme éducatif centré sur la Via Julia Augusta a été élaboré autour de 8 séances adaptées selon le niveau scolaire. Il a été conçu pour répondre aux objectifs fixés par l'Education Nationale en matière d'histoire et d'histoire des arts. Au cours de l'année, 8 établissements scolaires du territoire ont bénéficié de ce programme, démontrant ainsi l'intérêt et l'engagement des enseignants dans la découverte et la valorisation du patrimoine local.



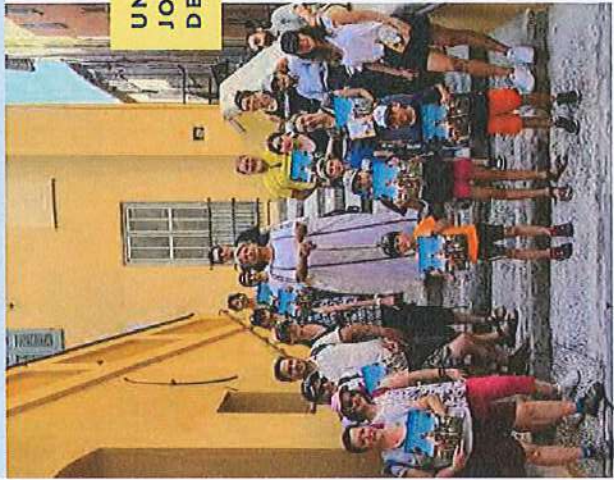
LES ESCAPADES BAROQUES EN RIVIERA : UN ENGOUEMENT CONFIRMÉ

Le programme de Escapades Baroques a été spécialement conçu pour accueillir les publics novices vers le patrimoine baroque : enfants, adolescents et familles. La programmation 2023 a proposé des spectacles vivants, interactifs, parfois excentriques, voire clownesques. Au total, entre juin et septembre, les 28 rendez-vous ont regroupé des expériences immersives, concerts, ateliers culinaires au Monastère de Saorge et une tournée théâtrale dans la Roya et sur le littoral.



UNE PREMIÈRE POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Les 16, 17 et 18 juin 2023, des journées « découverte » ont été organisées en collaboration avec le Centre des Monuments Nationaux pour mettre en lumière la Via Julia Augusta et les traces des vestiges romains situés sur les communes de Roquebrune-Cap-Martin et Menton avec une troupe théâtrale. A cette occasion, des activités ont été spécialement conçues pour les élèves de CM1 et CM2, ainsi que pour le grand public. Sur le site historique du Trophée d'Augusta de La Turbie, des ateliers avec des casques de réalité virtuelle ont été proposés en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux.



1.4 SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Chaque année, la Communauté de la Riviera française soutient les projets des communes, ainsi que les associations dont l'événement ou la vocation est en lien direct avec ses compétences. Pour les communes du territoire, les fonds de concours participent à la réalisation des projets d'investissement locaux. Pour les associations, les subventions permettent de poursuivre leur action ou d'organiser des événements qui s'inscrivent et prolongent parfois ses missions.

CHIFFRES CLÉS



17

subventions accordées aux associations

70

fonds de concours attribués

1,02 M€

de fonds de concours versés aux communes

2,67 M€

de subventions versées aux porteurs de projets

LES FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS AUX COMMUNES

En 2023, la Communauté de la Riviera française a participé financièrement à de nombreux projets communaux en attribuant près d'1 M€ de subventions par l'intermédiaire de fonds de concours.

Les projets menés par les communes ont concerné le plus souvent des opérations de travaux, acquisitions, aménagements ou achat de matériel. Conformément au règlement d'attribution des fonds de concours, la somme versée ne peut excéder la part de financement assuré hors subvention par la commune (y compris le fonds de compensation de TVA).

BREIL-SUR-ROYA / 40 359,77 €

Travaux de restauration de la Chapelle Notre-Dame du Mont, travaux de mise en conformité électrique et incendie du camping municipal, étude de programmation détaillée de la revitalisation du centre village, acquisition de l'immeuble des douanes de Plene Basse, acquisition d'équipements pour la piscine hors-sol, acquisition de 3 tableaux blancs interactifs pour l'école.

LA BRIGUE / 33 725,62 €

Réfection de la toiture de la cabane des Chasseurs de Peyrarique, réfection des ouvrages du refuge du Marguareis, réfection de garde-corps, réfection de la toiture du local du jardin du Comte, achat de matériel divers.

CASTELLAR / 18 025 €

Sécurisation du chemin St-Bernard, réalisation d'un bassin impluvium pour l'abreuvement d'un troupeau, réalisation d'un nouveau colombarium.

LES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX PORTEURS DE PROJETS

La Communauté de la Riviera française a mis en place un règlement d'attribution des subventions aux associations. Elle a accordé 2 779 770 € de subventions pour des projets, actions ou événements qui présentaient un intérêt public local et s'intégraient dans les politiques publiques de l'intercommunalité.



CASTILLON / 24 363,01 €

Requalification de la place Saint-Julien et du passage Solferino, réalisation de relevés topographiques des intérieurs du Fort ligne Macinot, création d'un abribus, travaux d'électrification.

FONTAN / 52 665 €

Réfection de la toiture de la cabane pastorale Causega, travaux de réfection et de voirie, acquisition de parcelles cadastrées Quartier Tourrette, acquisition d'un groupe électrogène.

GORBIO / 36 349,14 €

Réaménagement du jardin d'enfants, travaux de marquage de voirie, acquisition de matériel divers, agencement de locaux, réfection du four du village.

MENTON / 395 754,10 €

Opération de renforcement de l'ancienne voie de tram, acquisition et aménagement de la crèche AROMA.

MOULINET / 12 457,50 €

Création d'un terrain multisport au parc Faiscetto.

Associations	Montant
Mission Locale Est 06 avec convention	147 870
Félix Félix	10 000
Montjoye	7 900
Initiative Menton Riviera avec convention	115 000
APCM avec convention	40 000
CDAD	14 000
Les randonneurs de Sainte-Agnès	1 000
ADE Méditerranée	5 000
Les Amis de la Musique à Saorge (FMAR) avec convention	5 000
Fantasy Film Festival avec convention	5 000
Les Amis de la Route Royale des orgues avec convention	5 000
La Chambre - les BaroQuiales avec convention	9 000
Automobile Club de Menton avec convention	4 000
SCIC Les Hespérides	35 000
OTC Menton Riviera & Merveilles	2 350 000
ADIL	26 000

1.5 HABITAT & LOGEMENT

En 2023, la Communauté de la Riviera Française a poursuivi la mise œuvre du **Plan Local de l'Habitat 2020-2026** autour de 2 axes principaux : **l'accès au logement pour les jeunes actifs issus du territoire** et le maintien des **subventions auprès des bailleurs sociaux** pour offrir des logements aux loyers modérés.

LOGEMENTS SOCIAUX : L'ANNÉE DE LA RÉFORME

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme des attributions et de la gestion des logements sociaux. La Communauté de la Riviera Française a organisé 2 Conférences Intercommunales du Logement en juin et décembre. Elles ont permis d'initier l'organisation commune de la gestion du parc de logements sociaux avec les bailleurs et les autres résinateurs (Préfecture, Action Logement, Conseil Département).

Les obligations de loger les ménages les plus fragiles ont été partagées par l'ensemble des communes et des attributaires afin de contribuer à une mixité spatiale et veiller à un équilibre par résidences.

- Un travail sur la Convention Intercommunale d'Attribution a débuté cette année. L'objectif de ce document est de permettre :
- à l'ensemble des demandeurs de connaître le débi d'attente, voire leur positionnement ;
 - aux partenaires de s'assurer de la cohérence entre la demande et l'attribution afin de répondre aux attentes des ménages ;
 - de favoriser la mobilité résidentielle pour proposer des logements (disqu'ils se libèrent) aux personnes en situations les plus difficiles et selon les critères locaux de la cotation de la demande à mettre en application.



ÉTAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENT

Le parc de la Riviera Française en logements locatifs sociaux est évalué à 3 200 logements, tous occupés, ce qui représente un peu moins de 10 % des résidences principales du territoire (La loi SRU en impose 25 %).

Le nombre de demandeurs « d'habitat à loyer modéré » a représenté 2 482 inscrits sur la Système National d'Enregistrement. Sachant que 80 % d'entre eux résident déjà sur le territoire, avec une majorité de locataires motivés par la recherche d'une diminution de loyer.

- Loyer moyen d'un appartement locatif social : 7 €/m² (hors charges)
- Loyer médian dans le parc privé de la Riviera Française : 16,70 €/m² pour 54 m² (hors charges)
- Loyer médian dans le parc privé au niveau départemental : 14,36 €/m² (hors charges)

Ces résultats ont été obtenus auprès de 1 511 logements enquêtés par l'ADIL 06 sur le territoire.

• chiffres 2022

ET AUSSI...

- La livraison des 39 logements de la résidence Rocher d'Opale, un programme 100 % en usruit locatif social situé 153 avenue de Verdun à Roquebrune-Cap-Martin.
- En 2023, 243 déclarations préalables, 41 permis de construire et 120 certificats d'urbanisme ont été instruits par des agents mutualisés des services compétents de 6 communes pour les 9 autres (Tende, Saorge, Breil-sur-Roya, La Brigue, Sainte-Agnès, Gorbio, Castellon, Castillon et Moulinet) grâce à des mises à disposition auprès du Service Aménagement.

1.6 POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, la Communauté de la Riviera française assure entre autres le suivi de la **Convention Territoriale Globale**, ainsi que la **mise à disposition de locaux et la coordination de la Maison de Justice et du Droit**, un lieu d'information sur les droits ouvert à tous les usagers. Pour cette dernière, l'année 2023 a été perturbée, néanmoins une organisation en mode dégradé a permis de maintenir un accueil délocalisé du public et des intervenants.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT : UNE ANNÉE PARTICULIÈRE



Le 16 février 2023, les locaux de la Maison de Justice et du Droit ont été fermés en raison d'une carence d'affectation du personnel de Justice et l'arrêt maladie de l'agent de coordination.

Dans l'attente, la Communauté de la Riviera française a recruté, en novembre 2023, un agent pour permettre un retour à la normale au plus vite. Une délocalisation temporaire des permanences a permis de maintenir l'information du public sur la ville centre : à la Mission Locale Est 06 (SPIP, ADIL, avocats, MONTJOYE, CIDFF), à la Maison du Département (APOGE et UDAP) et au Tribunal de Proximité (conciiliatrice).

Parallèlement, des travaux de réaménagement des locaux ont été entrepris afin d'améliorer l'accueil des justiciables avec la création d'une grande salle

d'attente, permutable en salle de réunion, destinée à accueillir plus de 4 personnes.

En prévision de la réouverture, les jours de permanences des intervenants ont été réorganisés et optimisés de la sorte qu'un second conciliateur puisse être présent dans la structure (dont le ressort territorial est celui des vallées), tout comme le Délégué du Procureur, qui n'avait plus de permanence depuis septembre 2021. En fin d'année, l'arrivée d'un personnel Justice a été confirmée pour janvier 2024.

La réouverture au public s'est opérée au 5 février 2024, en accord avec les chefs de juridiction et la signature de la nouvelle Convention de fonctionnement est intervenue le 25 mars 2024.

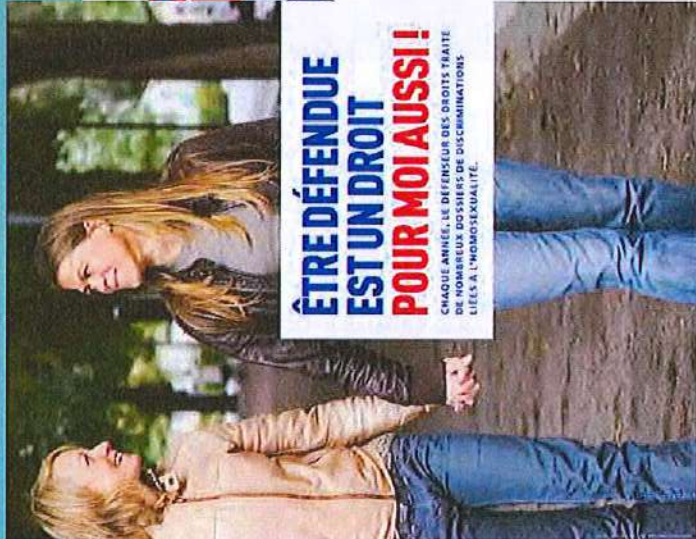
LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE EN MARCHÉ

Le territoire de la Roya est engagé dans la Convention Territoriale Globale signée entre la Communauté de la Riviera française et la CAF 06 en 2020.

Démarche d'investissement social et territorial, cette convention a pour but de favoriser le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs. Elle couvre les domaines d'intervention comme la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, et aux services, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap ou encore l'accompagnement social.

L'évaluation de la convention 2020-2023 a dressé un bilan très positif des actions menées tant elle a permis d'élaborer un projet prioritaire au territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toutes les actions favorables aux allocataires.

Une dynamique a été impulsée sur la trémarque de la jeunesse et une harmonisation de l'offre de service entre le littoral, le moyen et le haut-pays a été amorcée. De nombreuses actions ont été menées pour garantir la formation des agents, les démarches préalables pour la création d'un centre de formation aux métiers de la petite enfance et de l'animation.



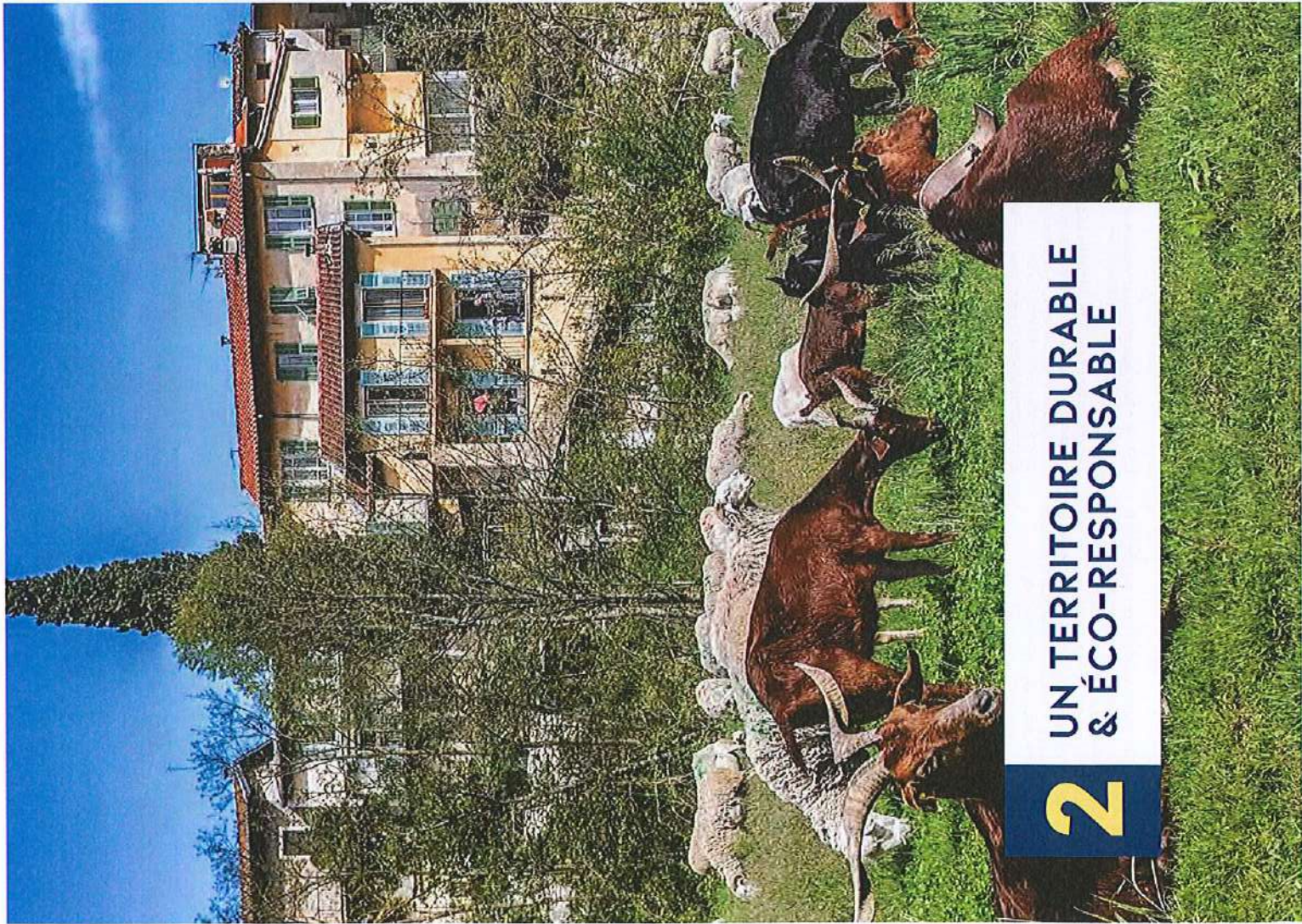
Contactez le défenseur des droits www.defenseurdesdroits.fr 09 69 39 00 00

LE DÉFENSEUR DES DROITS
Le droit en action



Contactez le défenseur des droits www.defenseurdesdroits.fr 09 69 39 00 00

LE DÉFENSEUR DES DROITS
Le droit en action



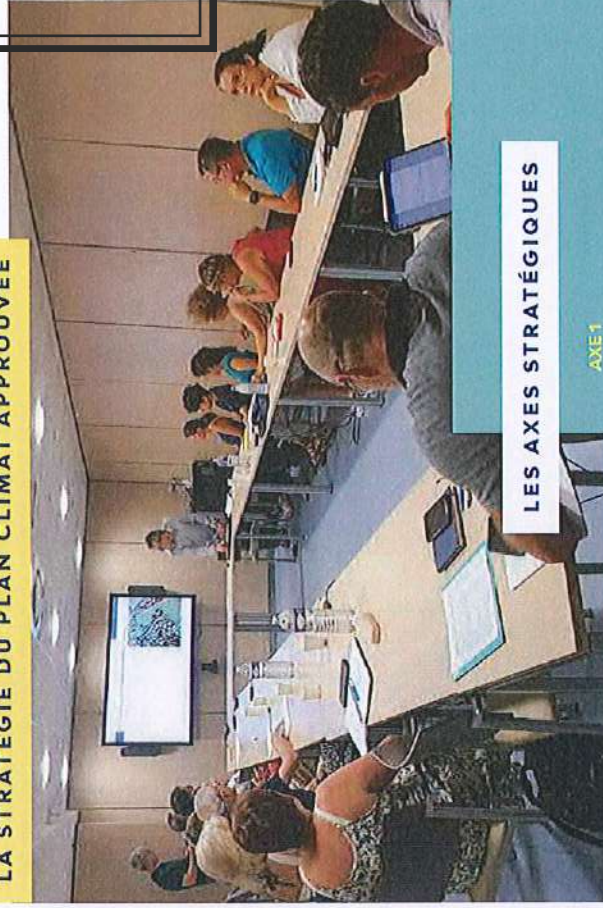
2

UN TERRITOIRE DURABLE & ÉCO-RESPONSABLE

2.1 PLAN CLIMAT

Initié en 2021, l'élaboration du Plan Climat de la Communauté de la Riviera française a considérablement avancé. Ce document de planification territoriale est composé d'un diagnostic d'une stratégie et d'un plan d'actions. **Le diagnostic a été validé par le Conseil communautaire** en mai 2022. Cette année a été dédiée à l'élaboration de la stratégie qui a été adoptée par les élus lors du Conseil Communautaire, puis à la construction du Plan d'actions du Plan Climat.

LA STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT APPROUVÉE



LES AXES STRATÉGIQUES

AXE 1

Préserver la population de la Riviera française face aux risques sanitaires et naturels.

AXE 2

Assurer sur le long terme le bien-être et le cadre de vie des habitants de la Riviera Française.

AXE 3

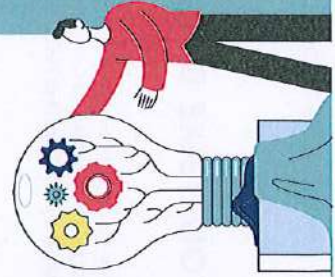
Assurer une prospérité vertueuse de la Riviera française.

AXE 4

Associer l'ensemble de la population et les acteurs économiques pour vivre sur un territoire authentique, préservé, sain, naturel et non pollué.

Au début de l'année 2023, le travail de rédaction de la stratégie du Plan Climat a été finalisé, au regard des objectifs quantifiés à l'horizon 2030 et 2050 (année référence dite de neutralité carbone).

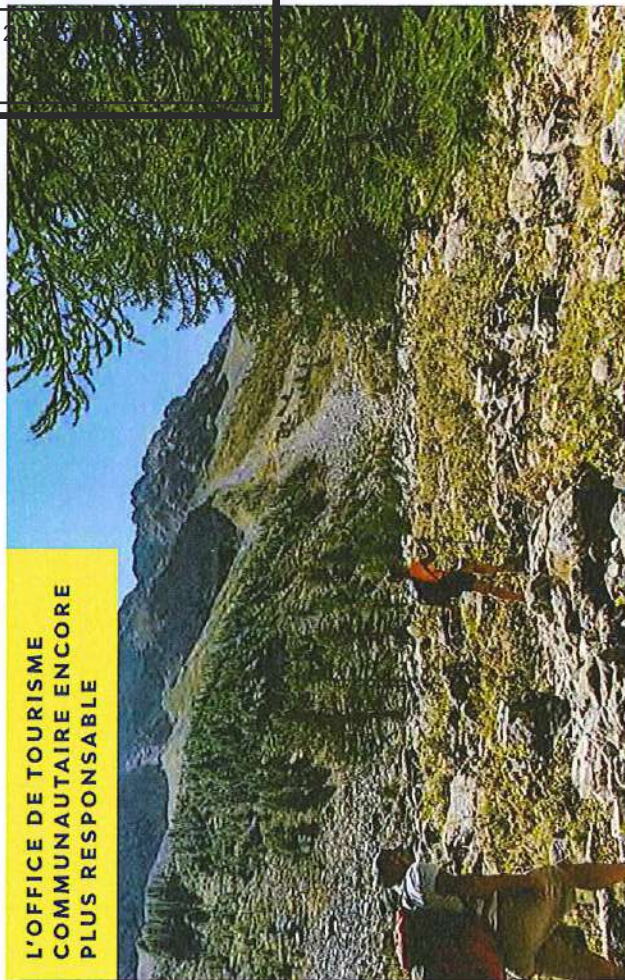
Cette stratégie a été présentée par les membres de la Commission Développement Durable et Tourisme, le lundi 27 mars, avant d'être approuvée par le Conseil communautaire, lors de la séance du 11 avril.



2.2 TOURISME DURABLE

Que ce soit par l'intermédiaire de son Office de Tourisme ou au travers des dispositifs « **Espace Valléen** » et « **Avenir montagnes ingénierie** », la Communauté de la Riviera française s'est engagée dans la promotion d'un tourisme plus durable et respectueux de l'environnement du territoire.

L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ENCORE PLUS RESPONSABLE



Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique durable, l'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles s'est d'abord engagé en interne dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations impliquant l'ensemble des collaborateurs.

En externe, elle a accompagné les hébergeurs à l'obtention du label Clé Verte par l'intermédiaire d'un agent, chargé d'écotourisme, afin de contribuer à développer les bonnes pratiques et un tourisme plus durable sur le territoire.



L'ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

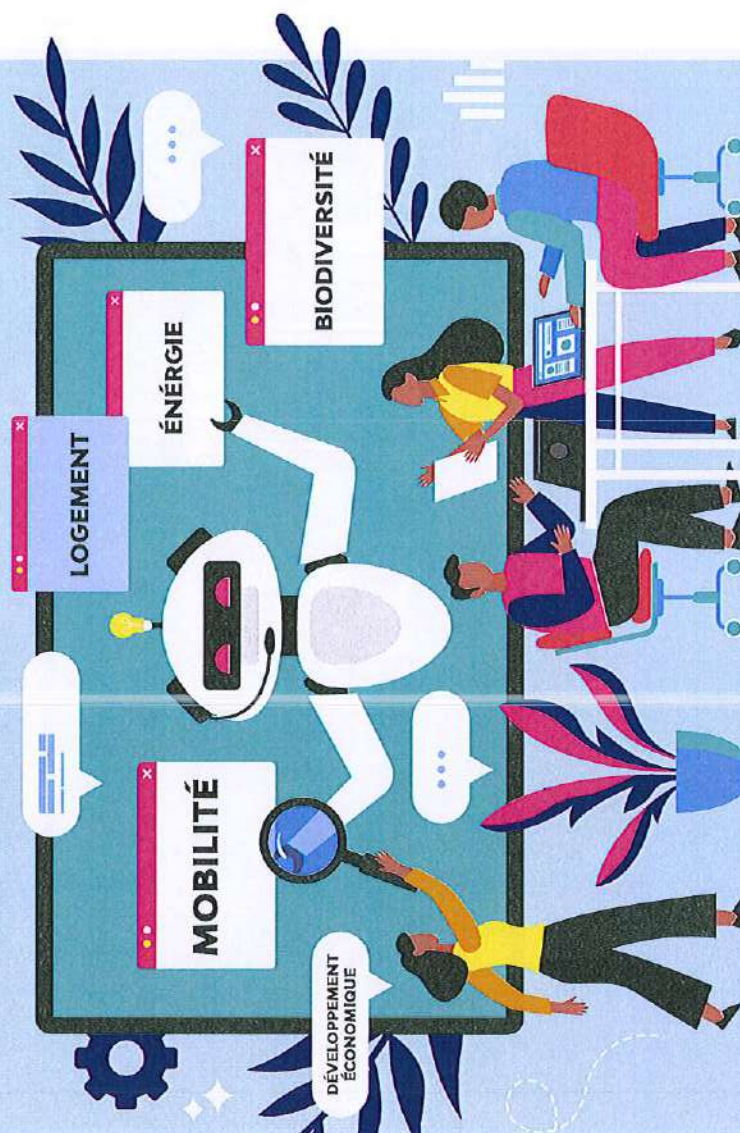
Sur les bases du travail de construction de la stratégie, les premiers ateliers collaboratifs de réflexion sur le plan d'actions se sont déroulés en mai avec des acteurs du territoire, élus, membres du Conseil de développement, partenaires, ainsi que les chefs de services de la Communauté de la Riviera française.

Toutes les propositions d'actions ont été regroupées dans des boîtes à idées mises en ligne sur internet pendant plus d'un mois. Cette consultation libre a permis à toute personne, citoyen ou association, de s'exprimer sur les actions présentées et d'en proposer de nouvelles. Le projet de listing du plan d'actions, ainsi que l'architecture des fiches actions ont été présentés à la Commission Développement Durable et Tourisme, au Conseil de Développement de

la Riviera française et aux techniciens des services et partenaires, en novembre.

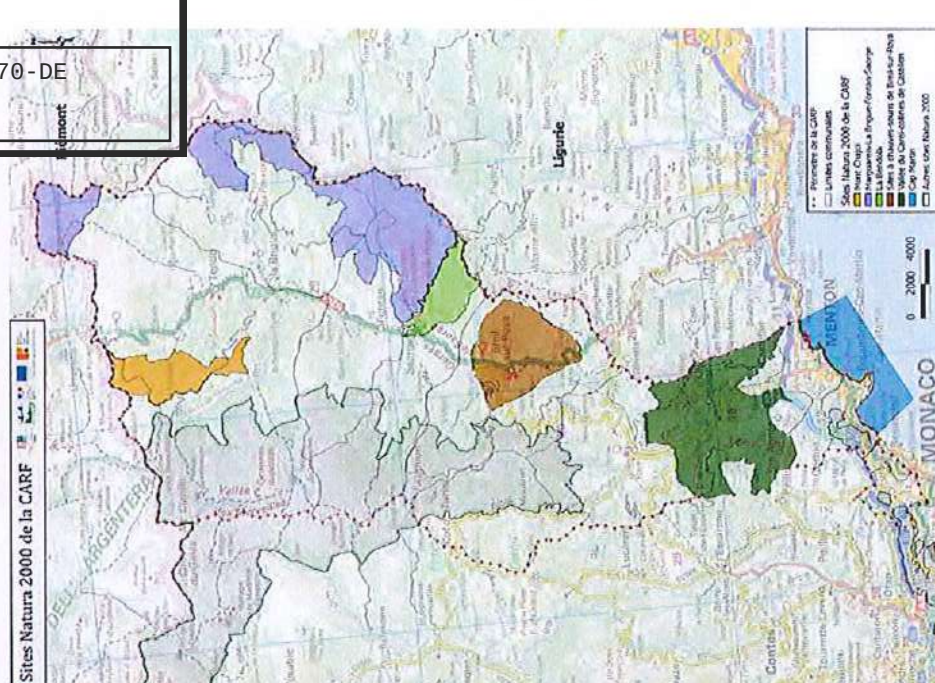
La version finale du Plan d'actions a été présentée et validée par les Maires du Bureau Communautaire du 4 décembre, puis approuvée en séance du Conseil Communautaire du 11 décembre. Le Plan comporte 45 fiches actions et 149 opérations concrètes réparties dans les domaines de la mobilité, du logement, de l'énergie, du développement économique ou encore de la préservation de la biodiversité.

La rédaction des fiches actions sera finalisée avec les services de la Communauté de la Riviera française au second trimestre 2024.



2.3 BIODIVERSITÉ

Le territoire de la Communauté de la Riviera française est riche en biodiversité avec **de nombreuses espèces animales et végétales remarquables**, dont plusieurs sont très rares, voire unique en France. Au-delà même au-delà, l'intercommunalité assure ainsi la gestion et l'animation de **6 sites protégés** : 5 sites terrestres et 1 Aire Marine Protégée, tous inscrits au réseau européen des sites Natura 2000. Cette mission s'accompagne **d'objectifs de préservation définis dans les documents d'objectifs** qui impliquent des actions telles que des suivis, de la sensibilisation, des évaluations d'incidences et bien d'autres encore.



CHIFFRES CLÉS

14 évaluations d'incidences avant travaux

8 formations murs en pierres sèches

3 500 personnes sensibilisées à la protection de la biodiversité

1
COPIL Natura 2000 Mer



**DÉVELOPPER UN
TOURISME « 4 SAISONS »**

La Communauté de la Riviera française est porteuse de la programmation « Espace Vallée » 2021-2027. Actuellement en phase d'exécution, elle s'attache à développer une offre touristique « 4 saisons » innovante, diversifiée et respectueuse de l'environnement.

L'enjeu est de permettre aux porteurs de projets du territoire d'identifier les besoins pour mettre en œuvre des actions en lien avec cette approche touristique via la Convention interrégionale du Massif des Alpes (CIMA). En 2023, 4 projets principaux ont été accompagnés :

- la création d'un parcours d'interprétation du patrimoine à Castellar ;
- la rénovation et extension de la Via Ferrata de Tende ;
- une étude de faisabilité pour la création d'un parcours d'eau vive à Breil-sur-Roya ;
- un projet de valorisation du patrimoine en pierres sèches.

À l'échelle transfrontalière, elle a poursuivi son implication au sein de 2 projets Interreg Alcotra favorisant la transition vers un tourisme durable et inclusif :

- **Vernemagna-Roya III** qui entend proposer une offre touristique durable unifiée des vallées Vernemagna et Roya autour de la ligne ferroviaire Nice-Breil-Cuneo ;
- **RivierALP** qui souhaite créer une station verte connectant les différents itinéraires de randonnées cyclables et pedestres transfrontaliers afin de développer le tourisme vert.



VERS UN TOURISME DE
MONTAGNE DURABLE

Engagée dans le programme Avenir Montagne Ingénierie jusqu'en juin 2026, la Communauté de la Riviera française a prolongé son action pour développer la pratique du VTT et du cyclotourisme dans modes « doux » de visite du territoire, ainsi que des infrastructures touristiques adaptées avec :

- la remise en état des sentiers de VTT ;
- la création de 5 boucles de cyclotourisme ;
- l'accompagnement des projets des pumtracks de Tende et Breil-sur-Roya ;
- la réalisation d'une étude sur les besoins en infrastructure de la vallée de la Roya.

- **développement de la station de Castérimo**
comme station plus « verte ».
- Par ailleurs, la Communauté de la Rivière française (CERF) est engagée comme partenaire dans le projet européen Rivièr'ALP qu'elle a établi une station touristique de pleine nature à travers un réseau d'itinéraires pédestres et cyclables. Les principales actions :
 - travaux de restauration des sentiers et itinéraires ;
 - pose d'éco-compteurs ;
 - soutien à des manifestations sportives ;
 - achat de VTT à assistance électrique et de portés-vélos sur les bus des « navettes touristiques » ;
 - organisation de classes vertes pour des scolaires





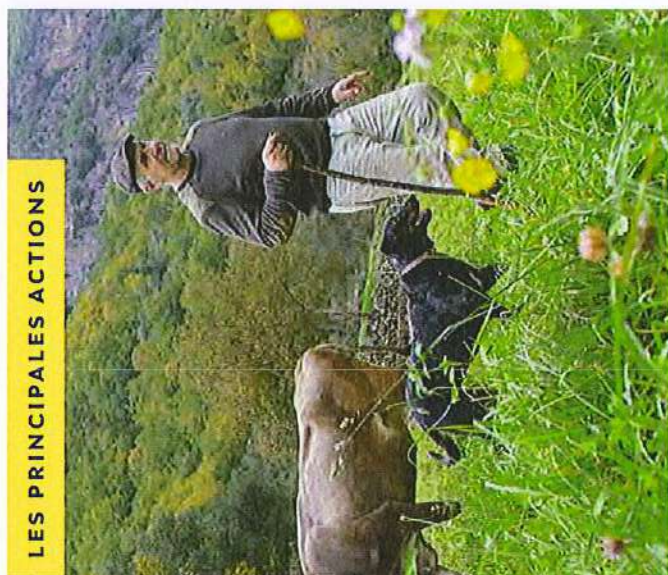
■ **Animations estivales :** la programmation estivale de l'Aire Marine Protégée a été renforcée par des stands de sensibilisation communs avec les Conseils en Collecte Sélective du Service Valorisation et Elimination des déchets. Les activités destinées à découvrir la richesse et la diversité des fonds marins ont été maintenues : balades en mer sur le thème de la biodiversité marine avec SOS Grand Bleu, La Balade en Mer Mentonnaise et le Centre de Découverte Mer et Montagne, ainsi que des randonnées subaquatiques avec Rand'eau. Au total, plus de 200 personnes ont été sensibilisées.

Les Journées de la Mer ont été l'occasion de proposer une journée de sensibilisation dédiée uniquement aux scolaires, le vendredi. En ouverture, le film-documentaire Souffries de Vie réalisé par l'association Live Together, en présence de Jean-Charles Vinal, Président de l'association et Jacques Drouin, auteur et conteur, a été projeté en plein air sur l'esplanade Jean Gloan de Roquebrune-Cap-Martin. Cette 4^e édition organisée avec la collaboration de 15 prestataires et 13 partenaires a réuni plus de 1 500 personnes au gré des activités nautiques et des stands de sensibilisation.

ET AUSSI...

Sur les sites Natura 2000 terrestres l'organisation de :

- **8 journées de formation à la restauration des murs en pierres sèches**, destinées à apprendre et perpétuer un savoir-faire ancestral, de mai à octobre ;
- une soirée dédiée à la sensibilisation des conséquences de la **pollution lumineuse sur la biodiversité**, en octobre à Menton, dans le cadre du « Jour de la Nuit ».



LES PRINCIPALES ACTIONS

■ **Renouvellement du PAEC :** le Projet Agro-Environnemental et Climatique a été reconduit sur la période 2023-2027. L'objectif principal prévoit de renouveler les mesures (MAEC) déjà existantes et de mettre en œuvre de nouveaux contrats d'une durée de 5 ans avec des éleveurs afin de maintenir un pâturage raisonnable (ou débroussailler) sur un milieu favorable à une espèce. En 2023, 5 contrats de ce type ont été approuvés pour un montant de 249 698,94 € alloués aux éleveurs dans le cadre de leurs actions.

■ **Avis et recommandations :** cette année, 12 avis et recommandations ont été émis pour des travaux d'aménagements sur les sites Natura 2000 terrestres et 2 sur le site marin. Du côté des événements sportifs, les organisateurs de 4 manifestations ont été sensibilisés aux pratiques vertueuses en milieu naturel, ainsi qu'au respect des espèces et des habitats protégés. Ils se sont engagés à relayer ces bonnes pratiques auprès des participants pour que les événements se déroulent dans le respect de l'environnement.



■ Cycle de vie et brûlages dirigés :

Une demande du service départemental Forêt 06 pour un brûlage dirigé à vocation pastorale a été soumise aux animateurs Natura 2000. Après consultation de plusieurs botanistes, il a été précisé que des espèces florales patrimoniales et endémiques, dont la Gentiane de Ligurie, étaient présentes sur site (ligue de crête du Grammondo à Castellari) et qu'il fallait par conséquent respecter le cycle de ces plantes. Aussi, le brûlage a été planifié à l'hiver 2024.

L'objectif est d'aboutir à une gouvernance intégrée de la zone côtière des aires marines protégées du Capu Mortola et du Cap Martin, porté en tant que chef de file par le Smitage Maralpin.

La convention d'animation de l'Aire Marine Protégée avec l'État a été renouvelée pour 3 ans lors du comité de pilotage du site Natura 2000 qui s'est tenu le 5 décembre 2023 au Palais de l'Europe à Menton.

■ Gestion partagée et projet européen :

La Communauté de la Riviera Française a souhaité donner une nouvelle impulsion à la gestion de l'Aire Marine Protégée Cap Martin en associant le Smitage Maralpin à sa gestion afin de bénéficier d'un appui technique dans la mise en œuvre des mesures de gestion. Mais aussi, en s'inscrivant en tant que partenaire dans le projet européen de coopération transfrontalière CAPM, dans le cadre du Programme Interreg Italie-France Maritime 2021-2027, dont

2.4 AGRICULTURE LOCALE

La Communauté de la Riviera française a pour mission de redynamiser les filières agricoles locales : **agrumiculture, oléiculture, castanéiculture**, ainsi que **la pratique du maraîchage et de l'élevage**. L'objectif est de favoriser l'installation d'agriculteurs et d'accompagner les communes dans leurs projets agricoles. Un travail de valorisation du foncier agricole a été un temps fort de l'année, pour réussir à reconquérir des friches agricoles et faciliter l'accès au foncier des agriculteurs.

CHIFFRES CLÉS

41

participants aux ateliers de taille des oliviers

187

hectares de terrains agricoles en friche recensés

12 déc.

réunions d'information pour les propriétaires fonciers

LE SUCCÈS DES ATELIERS DE TAILLE DES OLIVIER

La Communauté de la Riviera française et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, de l'Environnement et du paysage des Alpes-Maritimes (CAUE 06) ont proposé des ateliers de formation pour apprendre à tailler les oliviers. Organisés les 31 mars et 1^{er} avril en partenariat avec l'association interprofessionnelle de l'olive « France Olive », ils se sont tenus près de la Chapelle Notre Dame du Mont sur le site protégé Natura 2000, à Breil-sur-Roya.

Destinés aux employés communaux, comme aux particuliers, ces ateliers avaient pour objectif d'apprendre à maîtriser les techniques de taille et de fructification des oliviers de manière productive et durable. Les 2 sessions de formation ont regroupé 41 participants au total.



LES SUIVIS SCIENTIFIQUES SE POURSUIVENT

- Les chauves-souris : les suivis sont réalisés par les animateurs Natura 2000, en partenariat avec le Parc national du Mercantour et le Groupe Chiroptère de Provence sur différents gîtes : Le Monastère de Saorge, « le vieux moulin » de Saorge (nouveau gîte) et la chapelle Notre-Dame du Mont à Breil-sur-Roya. Tout au long de l'année, ils ont veillé à la préservation des colonies et surtout à adapter le calendrier des travaux prévus sur ces habitats anthropiques en fonction de la présence des espèces.



Les orchidées sauvages : également réalisés en mai 2023, les suivis ont démontré une baisse des plants due au retournement et à la dégradation de certaines pelouses par les sangliers, les blaireaux et les sécheresses récentes.

ET AUSSI...

- Durant l'année, les animateurs des sites Natura 2000 ont également :
 - participé à la présentation par l'ONF du Plan de gestion de la Forêt domaniale de la Tête d'Alpe classée réserve biologique Mixte (intégrale 155 hectares et dirigée 443 hectares) en février 2023 ;
 - réactualisé la charte du site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge pour y ajouter des préconisations liées à la pratique de la Spéléologie en juin 2023, avec la signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental, le Comité de Spéléologie et la commune de La Brigue ;
 - mis en place un panneau d'information du site Mont Chajol à l'entrée de la station de Castérino de Tende ;
 - lancé 2 études relatives aux herbiers de cymodocées et de posidonie ;
 - poursuivi l'accompagnement au projet Trimousse engagé lors des Journées de la Mer de 2022 ;
 - participé à la 4^e édition de la Fête du Musée à Monaco ;
 - assuré des interventions avec un programme pédagogique et éducatif auprès de toutes les



classes de 6^e de la Villa Blanchette à Menton sur le site Cap Martin (club radio avec écolodid) ; des élèves de l'Ecole de la Plage et de l'Etablissement Saint-Joseph à Roquebrune-Cap-Martin.

A noter : Les actions menées sur les sites Natura 2000 terrestres ont été financées à 100 % par les aides publiques, 47 % par l'Etat et 53 % par l'Union Européenne.

2.5 SENSIBILISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Tout au long de l'année, les services de la Communauté de la Riviera française ont réalisé des actions pour **mobiliser les enfants et adolescents à la préservation de l'environnement** au sens large : protection de la biodiversité et des écosystèmes, tri des déchets, mobilité durable, renaturation des espaces endommagés, pollution lumineuse... La sensibilisation et l'éducation des jeunes générations aux problématiques environnementales est un levier essentiel pour **favoriser la propension à vouloir agir en « citoyens responsables »** pour lutter contre le changement climatique, dans et hors du cadre scolaire.



APPRENDRE À TRIER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

Des interventions sur le tri et la prévention des déchets ont été organisées pour faire apprendre aux enfants le geste de tri des emballages ménagers, ainsi que des autres déchets et sur tout l'importance de la réduction des déchets. Ces animations se sont déroulées aussi bien en milieu scolaire que lors d'événements dédiés à la jeunesse. Près d'une quarantaine d'animations de ce type ont été réalisées en 2023 : visite de déchèterie, challenge du tri lors du passage de la Caravane du Sport, animation sur le tri des déchets, fabrication de papiers recyclés...

SE DÉPLACER EN TRANSPORT EN COMMUN ET EN TOUTE SÉCURITÉ

Du 27 mars au 7 avril, la Communauté de la Riviera française a organisé à Roquebrune-Cap-Martin une **grande opération sur la sécurité dans les transports en commun auprès des collégiens du territoire**. Elle a rassemblé plus de 300 élèves de 6^e autour de 3 ateliers de sensibilisation sur le thème de la sécurité :

- un atelier sur les comportements à risque au sein d'un véhicule et l'importance du port de la ceinture de sécurité
- un exercice d'évacuation dans un autocar en classe entière et chronométré
- une évacuation par le toit dans un autocar-simulateur d'accident, unique au monde



LA CLOTURE DU PROJET FEADER

Dans le cadre du projet européen de valorisation du foncier agricole des filières oléicoles et castanicoles, la Communauté de la Riviera française a eu pour volonté de **préserver le patrimoine agricole du territoire et de dynamiser l'économie du secteur agricole** par la reconquête d'espaces agricoles. Afin de porter ce projet, elle s'est entourée de partenaires qui aident pour préserver le foncier agricole tel que la SAFER, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, l'association Terre de Liens et des associations agricoles locales dès son démarrage en 2021.

Un travail de recensement a été mené dans pratiquement toutes les communes, avec une mobilisation active des acteurs locaux dans l'identification des sites qui présentent des enjeux agricoles. Au total, **187 hectares de terrains agricoles en friche à potentiel en oléiculture et castaniculture ont été identifiés**. Un travail d'animation foncière a alors été entrepris avec les partenaires pour contacter les propriétaires fonciers identifiés, les informer des outils à leur disposition pour remettre en culture leurs parcelles ou les mettre en relation avec des producteurs à la recherche d'un terrain.



LANCEMENT D'UN ESPACE TEST AGRICOLE

Pour faciliter l'installation d'agriculteurs et pérenniser leur activité, la Communauté de la Riviera française a travaillé à l'élaboration de documents destinés à mettre en place un « **Espace Test Agricole** » à l'échelle du territoire.

Les espaces-tests permettront aux porteurs de projet, pour la plupart non issus du monde agricole, **d'expérimenter leur future installation dans un contexte sécurisant sur 3 ans**.

En proposant un cadre juridique approprié, un conseil personnalisé et des moyens de production, ces espaces-tests viendront compléter la gamme des outils d'accompagnement à l'installation.

Ils seront opérationnels dès 2024 en partenariat avec l'Acear 06, la coopérative d'activités et d'emplois MOSAGRI, Agribio 06 et la Maison du vivant.

ET AUSSI...

Durant l'année 2023, la Chargée de mission en agriculture a également :

- participé à l'animation d'un stand de la SCIC Les Hespérides lors de la fête du Citron du 11 au 26 février 2023
- développé des projets agricoles dans le cadre de la Mission Interministérielle de Reconstruction des Vallées
- encouragé la signature de la convention de partenariat avec la Communauté de la Riviera française et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, de l'Environnement et du paysage des Alpes-Maritimes (CAUE 06) le 12 décembre 2023.



DÉCOUVRIR LES TRÉSORS DE LA BIODIVERSITÉ MARINE

Au-delà du travail de gestion et d'animation de l'Aire Marine Protégée Cap Martin, des actions de sensibilisation sont proposées régulièrement au jeune public, notamment lors de la saison estivale : biodegradabilité des déchets en mer, découverte des espèces remarquables en randonnées subaquatiques ou balade en mer. L'intérêt est de faire prendre conscience des richesses naturelles du site et de la diversité des fonds marins, mais surtout la fragilité de ce milieu naturel.

Les 8, 9 et 10 septembre, lors de la 4^e édition des Journées de la Mer à Roquebrune-Cap-Martin, la journée du vendredi a été consacrée aux scolaires avec une centaine d'enfants de classe de CE1 à CM1 qui ont pu bénéficier d'un parcours de 6 stands de sensibilisation à la protection de la biodiversité et de l'environnement. Les ateliers, expériences scientifiques sorties en mer, activités nautiques proposées durant ces 3 journées ont vu passer près de 450 enfants.

PAS D'ÂGE POUR COMPRENDRE LE PLAN CLIMAT

La Communauté de la Riviera française a tenu un stand d'information sur le Plan Climat dédié aux jeunes lors des Journées de la Mer. Les enfants ont pu découvrir les thématiques du changement climatique, de manière pédagogique, en participant à un jeu de l'oie sur le climat. Des panneaux de sensibilisation sur la démarche d'élaboration, de son diagnostic à sa mise en œuvre, permettaient de comprendre la stratégie et les étapes d'un Plan Climat.



ET AUSSI...

- Durant l'année, les Chargés de missions des sites protégés ont :
 - été invités dans l'émission Radiokid « Villa Blanche » animée par les élèves eux-mêmes et rediffusée en direct sur Radio Fréquence Méditerranée, pour présenter les actions de la Communauté de la Riviera française en matière de préservation de la biodiversité marine ;
 - animé 2 ateliers de sensibilisation lors des Ecobays, l'un sur l'Aire Marine Protégée et l'autre dans l'esprit Zéro déchet avec la transformation d'un tee-shirt en tote-bag ;
 - participé à une opération de re-végétalisation des berges de la Roya menée par les élèves de l'école primaire et du collège de Breil-sur-Roya avec plus de 200 arbres replantés et 180 enfants sensibilisés à la prévention des inondations.

2.6 MOBILITÉ & TRANSPORTS

La Communauté de la Riviera française est en charge de l'organisation de la mobilité et notamment des transports collectifs et scolaires sur l'ensemble des 15 communes du territoire. Elle a exercé cette mission par l'intermédiaire d'une Délégation de Service Public avec la société Keolis Menton Riviera qui exploite le réseau de transport Zest jusqu'en 2025.

TOUTES MES LIGNES PRÉFÉRÉES
EN 1 SEUL ABONNEMENT

ALPES-MARITIMES

PASS SUDAZUR

BUS TRAIN TRAM

Découvrir sur www.sudazur.fr

Zest

CHIFFRES CLÉS

100

agents dédiés
dont 90 conducteurs

2 M

de voyages réalisés

60

autocars et autobus

10,7 M€

dédiés aux transports
collectifs et scolaires

40 | Rapport d'activités 2023

UNE COMMISSION ACTIVE ET FORCE DE PROPOSITION

En 2023, la Commission Transport s'est réunie à 4 reprises afin de faire le suivi et adapter, si besoin, les services proposés aux usagers du réseau Zest et autres actions.



JANVIER

La commission a été consacrée uniquement à l'analyse financière de sa compétence transport pour l'année à venir.

FÉVRIER

Les membres de la commission ont débattu de la tarification d'usage des bornes de recharge des véhicules électriques et la validation des avenants relatifs à l'augmentation des tarifs multimodaux Azur et PassSudAzur des transports en bus. D'autres sujets, comme une offre de covoiturage solidaire, la validation de l'adhésion au Groupement des Autorités Responsables des Transports et un début de réflexion sur le service de substitution lors des travaux sur la ligne ferroviaire Nice-Briatès prévus en 2024-2025.

MARS

Cette commission a été consacrée à l'examen de l'avenant 8 de la DSP Transport qui portait sur l'adoption des nouvelles clauses légales relatives au respect des valeurs de la République, à la définition d'un nouveau Plan de Transport Adapté en période de grève et à des ajouts de services dans la Roya. La commission a également :

- souhaité maintenir les règles d'accueil des chiens dans les bus du Zest;
- reçu des informations sur l'avancement du Pôle Multimodal de Menton;
- consulté l'enquête de satisfaction sur la nouvelle billetterie;
- validé le principe de la mise en place d'un service de location de 30 VTT à Assistance Électrique dans la Roya financé par un programme européen.

SEPTEMBRE

Les principaux sujets, qui ont été abordés, portaient sur la tarification pour l'usage des bornes de recharge des véhicules électriques, au bilan de la rentrée scolaire, ainsi qu'à une présentation des différentes énergies possibles pour les véhicules de transport en commun.



ET AUSSI...

Sur l'année 2023, la Communauté de la Riviera française a également assuré d'autres services en lien avec la mobilité :

- l'entretien et la gestion du réseau de 35 bornes de recharge pour les véhicules électriques ;
- un service de Fourrière Automobile pour les forces de l'ordre qui a procédé à 2 365 enlèvements de véhicules en 2023, dont 326 ont été détruits ;
- une aide de 300 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique qui a séduit près de 200 usagers en 2023 ;
- l'exploitation des espaces publicitaires payants sur les véhicules du réseau Zest à compter du 1^{er} janvier 2023 pour bénéficier de recettes supplémentaires.

2.7 RÉDUCTION & VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de la Riviera française assure la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés. En 2023, elle a traité moins d'ordures ménagères résiduelles qu'en 2022, une baisse de 6 % particulièrement encourageante. Les actions engagées ont mis à l'honneur le tri des biodéchets et la sensibilisation de tous les publics.

CHIFFRES CLÉS

30 799 t
d'ordures ménagères résiduelles

3 176 t
d'emballages recyclables et journaux-magazines triés

2 476 t
d'emballages en verre triés

22 764 t
de déchets réceptionnés dans les déchèteries



LE TRI DES BIODÉCHETS EST LANCÉ

En mars 2023, la Communauté de la Riviera française a installé les premiers sites de compostage partagé dans les parcs et jardins publics afin de répondre à l'obligation réglementaire de proposer aux particuliers la possibilité de trier à la source leurs biodéchets.

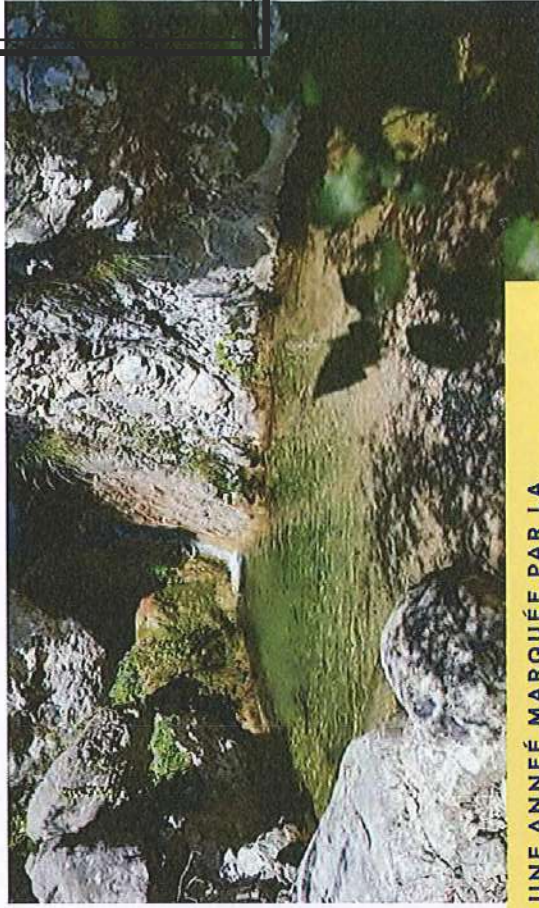
Chaque site comporte 3 composteurs en bois de 800 litres et un panneau d'information accompagné d'un guide du compostage. Au total, 9 sites répartis sur 5 communes ont été mis en place en partenariat avec les Services Techniques de chaque villa :

- **Menton** : Square des États-Unis (Centre-ville) - Square Fernandez (à côté de l'hôpital) - Marché du Borrigo - Église Jeanne d'Arc (Care)
- **Castillon** : Ancien terrain de pétanque (rue de la Liberté)
- **Gorbio** : Jardin du Lavoisier (av. de Verdun)
- **Beausoleil** : Jardin du Ténaro - Place Alba
- **La Turbie** : Jardin partagé (Place de la Crémaillère)

Pour accompagner les usagers dans leur changement d'habitudes, des biseaux en plastique récupérés auprès des cuisines collectives ont été offerts aux habitants riverains de chaque site. Parallèlement, la vente de composteurs à tarif aidé s'est encore renforcée en 2023.

2.8 GESTION DE L'EAU

La Communauté de la Riviera française assure les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement. Après 6 ans d'exercice, le **développement du service se poursuit**, tant au niveau de la délégation de service public que du périmètre de la régie Roya-Bevera. L'impact du **changement climatique sur les services de distribution d'eau potable et d'assainissement** indéniablement marqué l'année 2023.



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA SÈCHESSE ET UNE NOUVELLE TEMPÊTE

L'année 2023 a été marquée par une **sécheresse très précoce**. En effet, le déficit de précipitations s'est fait ressentir dès le mois de mars (-76 %). La Préfecture des Alpes-Maritimes a été contrainte de mettre en place des restrictions d'usage de l'eau, dès le 10 mars par arrêté préfectoral, qui n'ont été levées que le 30 octobre 2023.

Le mois de juillet a été particulièrement sec, avec un déficit pluviométrique de près de 95 %, et des températures anormalement élevées, +1°C à +3°C sur le département, entraînant une diminution nette des débits instantanés des cours d'eau et des sources du territoire.

Cette situation a non seulement eu un impact sur l'alimentation en eau des usagers, mais également sur les rejets d'eaux usées. En effet, la canicule a fait **augmenter les températures des rejets au-delà de la norme de 25°C**. Un phénomène qui a d'ailleurs été constaté sur l'ensemble des stations du littoral méditerranéen français et a engendré des non-conformités liées aux effluents rejetés.

Dans la nuit du 19 au 20 octobre, le département des Alpes-Maritimes a été touché par une **nouvelle tempête appelée Aline**. Des dégâts ont été constatés sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Le rétablissement des réseaux endommagés a été réalisé presque immédiatement. Cet épisode a fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant reconnaissance du caractère d'urgence des travaux de reconstruction des sites impactés, dont la vallée de la Roya.

Les différents épisodes climatiques subis depuis 2020 ont amené la Communauté de la Riviera française à **engager des études et des actions pour sécuriser et améliorer l'alimentation en eau des populations** : renouvellement et renforcement du réseau sur le littoral, recherches hydrogéologiques ou encore la préparation de forages.

DES ÉQUIPEMENTS PLUS MODERNES POUR LE TRI

En 2023, un programme de remplacement des points de collecte de proximité enterrés a été lancé sur 4 communes pour renouveler 48 colonnes. Cette année, 9 sites ont été concernés avec une priorité donnée aux plus anciens et aux plus sollicités par les usagers. Cette opération de modernisation des équipements s'échelonne sur 3 années.



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le service gratuit de collecte des encombrants ménagers à destination des particuliers appelé « **Allô encombrants** » a enregistré : 13 798 rendez-vous d'enlèvement.

À noter que 13 141 rendez-vous ont été pris par téléphone, alors que 657 ont été réservés en ligne via l'outil **MIS DÉCHETS-CARF**, accessible 24/24h et 7/7j, soit une augmentation de plus de 800 % des prises de rendez-vous sur internet ou directement par l'application.

ET AUSSI...

- Durant l'année, des actions complémentaires ont été réalisées pour :
 - installer des **matériaux** dans toutes les déchèteries en complément des données, pour permettre aux bricoleurs et autres jardiniers de déposer ou récupérer des matériaux ou du matériel encore en bon état ;
 - finaliser le programme « **Objectif Zéro Déchet** » sur Menton et préparer la sélection des foyers participants de l'édition 2024 qui se déroulera sur Beausoleil. Nouveau pour cette 4e édition, certains rendez-vous seront ouverts à tous ;
 - distribuer près de 4 000 boîtes à pizza illustrées pour lutter contre le gaspillage alimentaire à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby ;
 - tenir les **stands de sensibilisation** et d'information grand public
- tout au long de l'année, ainsi que les cycles d'animations en milieu scolaire sur le tri, la réduction des déchets, la fabrication de papier recyclé et le fonctionnement des déchèteries ;
- conventionner avec les **éco-organismes dédiés aux nouvelles filières REP** : produits et matériaux de construction et du bâtiment, outils du peintre, articles de bricolage et de jardins, articles de sport et de loisirs, jeux et jouets ;
- préparer la mise en place d'une **collecte des gros appareils électroménagers** sur rendez-vous et à domicile en partenariat avec l'éco-organisme Ecosystem dès janvier 2024 ;
- créer une **plateforme interne de don** pour permettre aux agents de proposer des objets en bon état dont ils ne se servent plus.

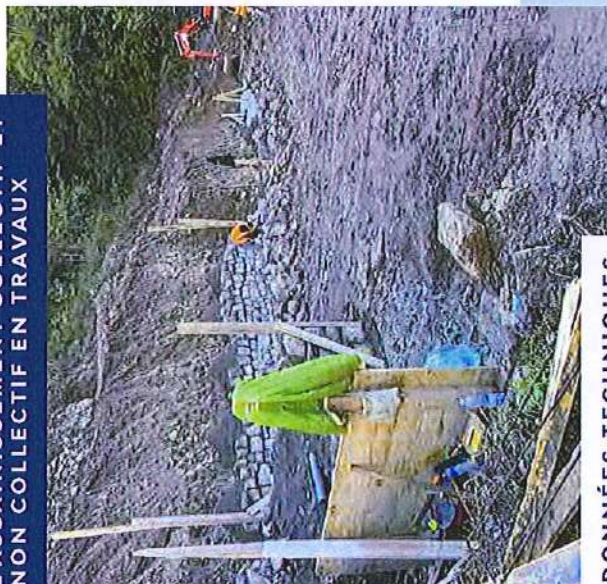


De nombreux travaux de réhabilitation ou de reconstruction ont été lancés ou se sont poursuivis, aussi bien sur les réseaux que sur les stations d'épuration.

Sur le secteur de la Roya-Bevera : les 2 opérations de reconstruction des stations d'épuration de Fontan et Saorge ont débuté conjointement pour être terminées dès l'année prochaine. Parallèlement, des moyens matériels et humains complémentaires ont été mis en place pour continuer à optimiser le suivi des stations d'épuration du secteur Roya-Bevera.

Sur le secteur du littoral : Les premières études ont été lancées pour assurer le déplacement et le remplacement de la station d'épuration de Castillon par un équipement plus moderne.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF EN TRAVAUX



DONNÉES TECHNIQUES

SECTEUR LITTORAL

8 communes

Assainissement collectif :
2 contrats de DSP

- 20 619 usagers
- 4 stations d'épuration
- 23 postes de relevage
- 8 déversoirs d'orage équipés
- 215 km de réseaux de collecte des eaux usées
- 3 864 905 m³ d'eaux usées traitées

SECTEUR ROYA-BEVERA

7 communes

Assainissement collectif :
1 régie communautaire

- 6 233 usagers
- 8 stations d'épuration
- 13 postes de relevage
- 8 déversoirs d'orage équipés
- 215 km de réseaux de collecte des eaux usées
- 723 711 m³ d'eaux usées traitées

Assainissement non collectif :
1 contrat de prestations

- 60 contrôles pour vente
- 23 contrôles de l'existant
- 53 avis sur conception
- 31 suivis de travaux

L'EAU POTABLE : ENTRE SECHERESSE ET TRAVAUX

La priorité a été donnée aux études pour favoriser la recherche de ressources en eau. Le forage créé en 2021 sur le champ captant de la Roya, au nord de Vintimille, a été équipé. De nouveaux essais de pompage par piliers et de longue durée ont été réalisés au printemps 2023. Les analyses d'eau ont été satisfaisantes et validées par l'ARS. Les autorisations nécessaires à l'exploitation de ce nouveau puits ont été envoyées aux autorités italiennes. Dès 2024, des forages de reconnaissance seront réalisés sur divers points du territoire.

Sur le secteur de la Roya : les opérations de reconstruction des infrastructures liées au passage de la tempête Alex se sont poursuivies.

Sur le littoral : le renouvellement des réseaux d'eau potable sur l'avenue Jean Jaurès à Roquebrune-Cap-Martin a suivi le planning de réalisation.

DONNÉES TECHNIQUES

SECTEUR LITTORAL

8 communes

3 contrats de DSP

- 25 292 abonnés
- 11 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- 62 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 48 000 m³
- 6 361 363 m³ vendus
- 498 km de réseaux d'adduction et de distribution
- Rendement de réseau de 90 %

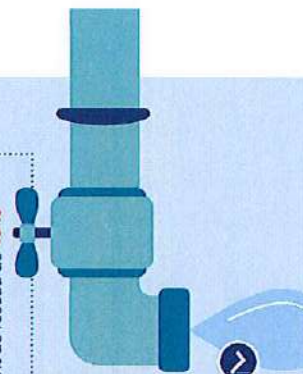
Des avenants aux contrats des DSP ont été conclus afin de prendre en compte le surcoût lié à l'augmentation des tarifs de l'électricité. Pour ne pas augmenter la tarification des abonnés, le maintien des tarifs existants du délégataire a été convenu, en contrepartie de la diminution des dotations de renouvellement.

SECTEUR ROYA-BÉVÉRA

7 communes

1 régie communautaire

- 7 425 abonnés
- 33 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- 37 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 7 000 m³
- 784 639 m³ vendus
- 153 km de réseaux d'adduction et de distribution
- Rendement de réseau de 43 %



2.9 PRÉVENTION DES INONDATIONS

Cette année, la Communauté de la Riviera Française a confié au Smaie Maralpin plusieurs réalisations visant à **améliorer la gestion des cours d'eau sur le territoire**, notamment par des travaux de confortement des berges et de curage des vallons côtiers.

L'installation de dispositifs de surveillance sur la Roya s'est terminée et des études hydrauliques ont été menées pour soutenir la révision du PLU de Beausoleil. Enfin, **des interventions d'urgence** ont été effectuées afin de nettoyer les vallons côtiers, notamment du Borrio à Menton.

CHIFFRES CLÉS

4,3 M€
dédiés au Contrat Territorial
post tempête Alex

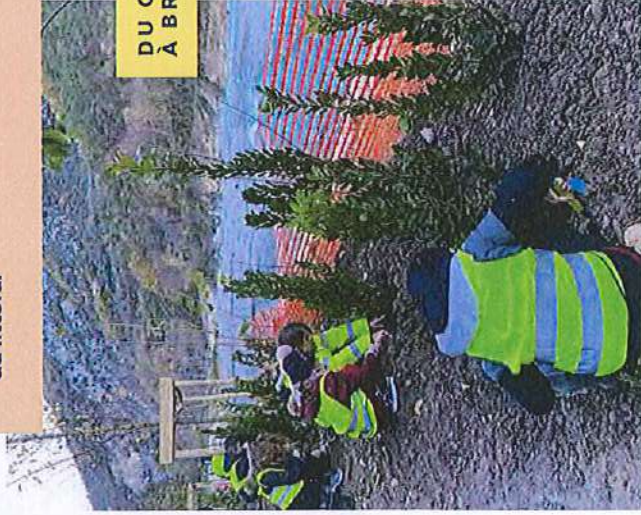
2^e steprim
labélisée en France

2 mai
lancement des travaux des
berges dans le centre à Tende

DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE À BREIL-SUR-ROYA

Une opération de génie écologique a été mise en place **pour stabiliser le talus en haut de la berge**, entre le pont supérieur et l'ancien camping municipal, et enrichir la biodiversité du site. En collaboration avec l'association Prévention MAIF, la ville de Breil-sur-Roya et le Smaie Maralpin, les agents du service Gemapi ont développé **un projet de sensibilisation important destiné aux élèves de primaire et collège** avec comme objectif l'apprentissage du fonctionnement du cours d'eau de la Roya, la nécessité de la protection des berges et la valorisation de la biodiversité.

La population locale a été invitée à prendre part, aux côtés des élèves, à un atelier pratique de re-végétalisation de la berge. Cet atelier a ainsi contribué à l'intérêt général des habitants de la Roya mais aussi à accroître leur prise de conscience des enjeux environnementaux.



CONSTRUCTION D'UN PIÈGE À SÉDIMENTS À MENTON

Un piège à sédiments permettant de retenir les coulées de boues a été réalisé sur le vallon du Canta Merlo. Finalisés en décembre, les travaux ont été complétés par **des encochements : un dispositif destiné à améliorer la filtration de l'eau** vers la buse d'entonnement située sous la zone industrielle et éviter ainsi l'encombrement du réseau souterrain qui avait provoqué l'inondation de la Zone Industrielle lors des intempéries de 2019.

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Un suivi régulier de la qualité des eaux de baignade sur le littoral a été programmé afin de comprendre les phénomènes à l'origine des épisodes de pollutions qui ont été rencontrés notamment au cours de la période estivale.

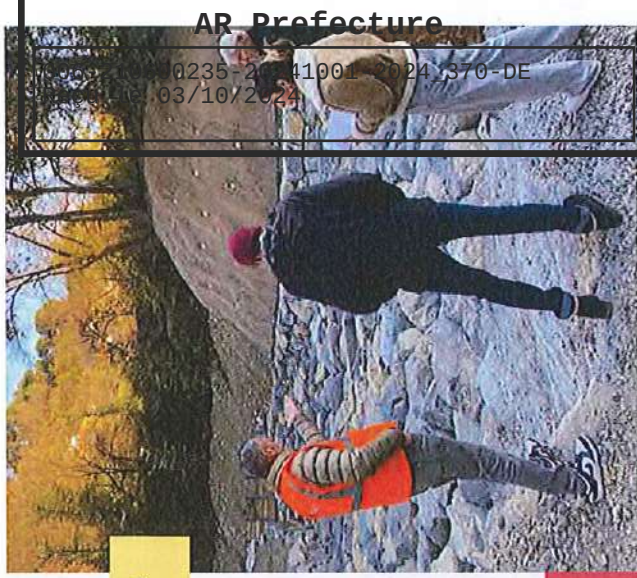
Des inspections des réseaux d'eaux usées s'écoulant à proximité du Fossan et du Gorbio à Menton ont été réalisées par les agents du service Gemapi. En complément, des analyses de la qualité des eaux dans les vallons côtiers, ainsi qu'en mer, ont été régulièrement menées en période hivernale (renforcées en période estivale), afin d'ajuster au mieux les mesures préventives à prendre en matière d'ouverture et de fermeture des plages.



ET AUSSI...

Durant l'année, les agents du service Gemapi ont également mené des actions pour :

- **entretenir la végétation** des cours d'eau afin d'améliorer les conditions hydrauliques du Carei, Borrio, Gorbio, Ramingao et dans le vallon du Ray ;
- **évaluer le volume de matériaux à extraire des couvertures des vallons côtiers mentonnais** en faisant réaliser des topographies complètes pour estimer l'ampleur de leur encombrement, le volume de matériaux à évacuer et fixer une méthodologie d'interventions à venir ;
- **planter des échelles limnimétriques en amont des cours d'eau** côtiers mentonnais pour surveiller les niveaux d'eau et compléter ce dispositif par des caméras et un panneau de sensibilisation ;
- **nettoyer en urgence la partie couverture du Borrio** à Menton avant la période estivale à la suite des résultats des études topographiques ;
- **réaliser des études hydrauliques du vallon des Monsegretti** pour accompagner la commune de Beausoleil dans la révision de son PLU. Des cartes de hauteurs d'eau et de vitesses d'écoulement ont ainsi pu être établies ;
- **curer les seuils sur les prises d'étiage** pour retirer les sédiments accumulés, avant l'été 2023 ;
- **répondre à l'appel à projet national sur la Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne** » (StePRIM) et faire labéliser la stratégie de la Communauté de la Riviera Française en décembre 2023.



2.10 RÉNOVATION & ADAPTATION DES LOGEMENTS

Cette année encore, la Communauté de la Riviera française a maintenu son **soutien en faveur de l'amélioration durable des logements** au travers de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : un dispositif partenarial ayant pour objectif la **réhabilitation de 300 logements** par un accompagnement gratuit des propriétaires et l'octroi d'aides financières (ANAH, Région, Action logement, Caisses de retraites).



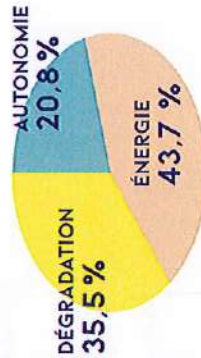
LES OBJECTIFS QUANTITATIFS & QUALITATIFS

- Accompagner 160 propriétaires occupants dans leur projet de travaux
 - Réhabiliter 130 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
 - Aider 25 copropriétés à mener à bien un projet de rénovation énergétique
 - Réhabiliter des logements dégradés
 - Améliorer le confort thermique des logements
 - Maintenir à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie
 - Favoriser la mixité sociale par le conventionnement de logements locatifs
- Le budget alloué par la Communauté de la Riviera française aux subventions a été fixé à 1 005 000 € jusqu'à la fin l'OPAH prévue en 2026.

LE BILAN DE L'ANNEE DE L'OPAH

Au total, 119 ménages nous ont contacté, via l'opérateur Urbanis, pour obtenir des informations sur le dispositif. Ainsi, 39 visites de logements ont été réalisées et 32 dossiers de « Travaux privatifs » ont été déposés auprès des financeurs pour instruction. Les dossiers liés à une amélioration énergétique

des logements ont été légèrement majoritaires. La commune de Menton a été celle pour laquelle le plus de dossiers individuels ont été déposés. Les communes de Sospel et Breil-sur-Roya ont accueilli un nombre important de projets de travaux par rapport à leur population.



Répartition des montants de travaux subventionnés par thématique de dossier

UN OPÉRATEUR ACTIF ET ENGAGÉ

Le Bureau d'études Urbanis qui a été retenu pour accompagner et gérer l'OPAH de la Communauté de la Riviera française a participé à 4 événements au cours de l'année :

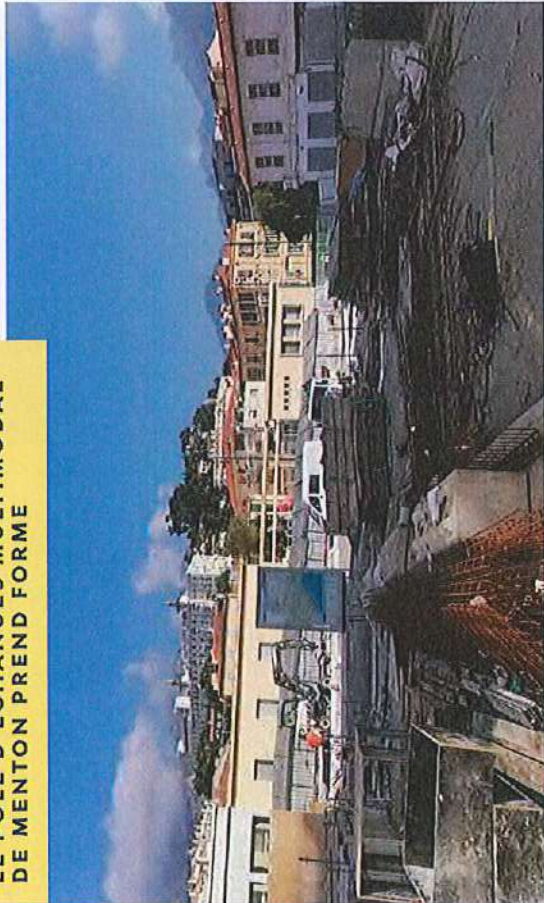
- 2 ateliers destinés aux entreprises du territoire sur la thématique de la certification « RGE » au mois de mars à Fontvieille et de novembre 2023 à Menton ;
- 2 stands d'animation lors d'événements autour de l'autonomie et de l'habitat sur les communes de Roquebrune-Cap-Martin en octobre et à Beausoleil en novembre 2023.

3 UNE TERRITOIRE EN PROJET

3.1 GRANDS PROJETS

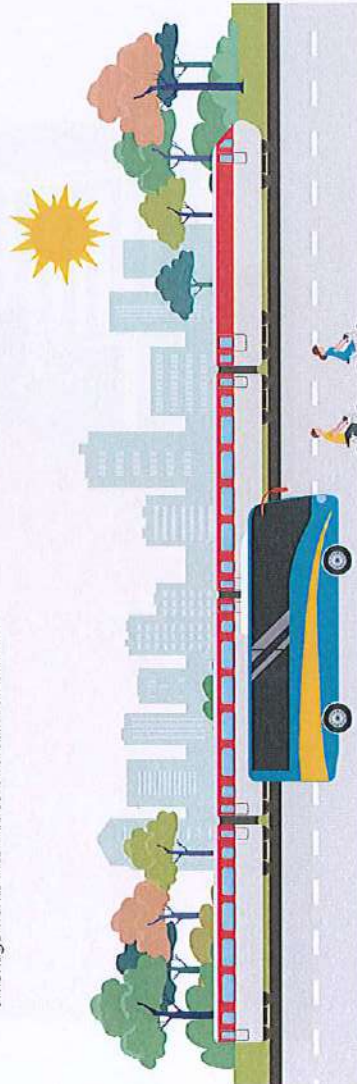
Tout au long de l'année, les services de la Communauté de la Riviera française ont assuré l'avancement de documents de planification et le suivi des opérations de construction de grands projets structurants pour le territoire et les communes.

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE MENTON PREND FORME



L'année 2023 a été une année importante dans l'avancement du chantier du futur Pôle d'Échange Multimodal de Menton. Les travaux d'infrastructures ont été achevés tant au niveau de la mise aux normes que de l'accessibilité du bâtiment voyageur. Ceux du parking souterrain de 350 places situés sur 4 niveaux sous le nouveau parvis se sont poursuivis et les aménagements internes seront réalisés dès 2024.

Ce nouveau parking offrira des tarifs particulièrement attractifs pour les usagers du TER (vocation intermodale au site) et permettra d'augmenter de façon significative l'offre de stationnement aux résidents et clients horaires. L'ensemble devrait être terminé en septembre 2024 et l'ouverture du parking a été prévue pour le mois de novembre.



AR Prefecture

006-210600235-20241001-2024_370-DE
Reçu le 03/10/2024

LA NOUVELLE GENDARMERIE DE SOSPEL LIVRÉE

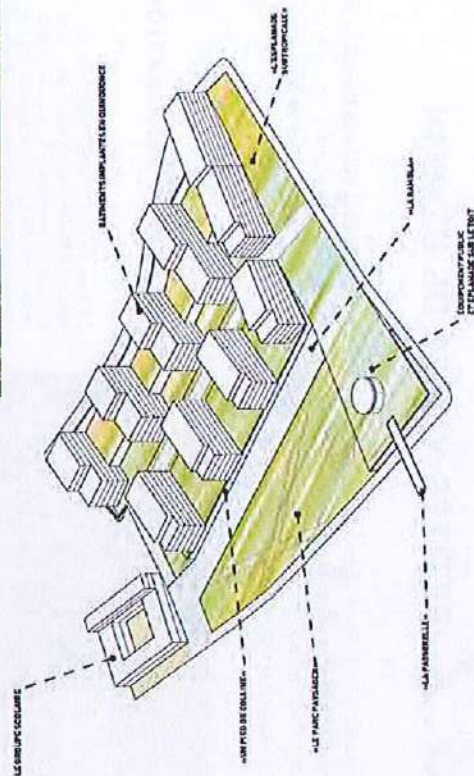
Après 4 ans de travaux, la gendarmerie de Sospel a été livrée en octobre 2023 à la brigade de gendarmerie du Haut Pays qui a pu intégrer ces nouveaux locaux de 220 m² adaptés à ses missions. Le projet intégrait également la construction de 6 logements sur une surface de 570 m² pour accueillir les familles des gendarmes.

L'AMÉNAGEMENT « CŒUR DE CARNOLES » SUR ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Après le choix du groupement ICAD/EMERIGE et l'organisation des réunions publiques de présentation du projet, l'année 2023 a été consacrée à la finalisation des études pour :

- l'obtention du permis de construire de l'école primaire ;
- le dépôt du permis de construire du « macro lot » qui comporte l'ensemble de 10 immeubles (376 logements), les commerces et les bureaux.

Les principales orientations du projet ont été la création de logements, notamment sociaux, mais aussi de répondre aux besoins de réorganisation des équipements publics et de renforcer la mixité fonctionnelle au sein du quartier.



LE SCOT RELANCÉ

En 2023, le Conseil communautaire a décidé de relancer l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Un Cahier des charges a été rédigé pour retenir un groupement de bureaux d'études spécialisés.

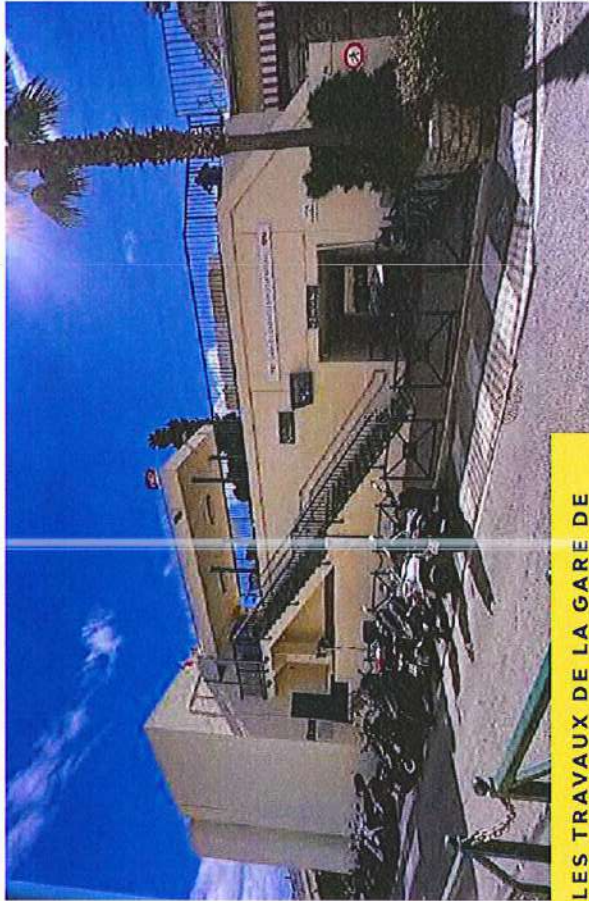
Un SCoT est un document de planification à long terme (environ 20 ans) qui permet d'établir un projet de territoire en prenant en compte divers domaines, comme les activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles et forestières, l'offre de logements, l'implantation de grands équipements et services, l'organisation des mobilités, la transition écologique et énergétique, la prévention des risques, la valorisation des paysages, la biodiversité et les ressources naturelles.



LES TRAVAUX DE LA GARE DE CARNOLÈS SONT TERMINÉS

Après les travaux d'accessibilité, les travaux de modernisation de la gare se sont achevés au mois d'avril 2023. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions, cette opération d'un montant total de 6,3 M€ a été financée à hauteur de 55,3 % par la Région Sud, 25,4 % par l'Etat, 11,4 % par la Communauté de la Riviera française et 9 % par SNCF Gares & Connexions. Ces nouveaux aménagements

ont permis à l'ensemble des voyageurs, dont les personnes à mobilité réduite, d'accéder plus facilement aux trains. Cette modernisation complète de la gare a été une concrétisation des investissements réalisés par les partenaires financeurs, en collaboration avec la Ville de Roquebrune-Cap-Martin pour développer la mobilité ferroviaire et durable.



3.2 PETITES VILLES DE DEMAIN

La Communauté de la Riviera française accompagne le dispositif « Petites Villes de Demain » pour les 3 communes lauréates : Sospel, Breil-sur-Roya et Tende. L'année 2023 a été marquée par la conduite des études Plan Guide, l'accompagnement de projets structurants et surtout une recherche active de financement pour la réalisation des opérations.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS



Tout au long de l'année, les chargés de mission « Petites Villes de Demain » ont contribué à la mise en réseau, au niveau local et national, en participant à des temps d'échanges et des webinaires entre porteurs du dispositif. Parallèlement, la formalisation et la validation de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a permis de définir un programme d'actions autour de 7 orientations stratégiques :

1

Au-delà de la gouvernance d'ensemble : les études d'aménagement dites « Plan Guide » ont été réalisées. Elles représentent une véritable feuille de route pour les élus locaux et les citoyens pour définir les orientations d'aménagement du territoire. Elles ont nécessité la mise en œuvre de 4 temps dédiés à la concertation, puis ont été présentées lors des Comités Techniques de chaque commune.

2

En matière d'habitat : des copropriétés dans les centres-bourgs des 3 communes ont été pré-identifiées pour être inscrites au sein des objectifs quantitatifs de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Dans le cadre de la MIRV* : le montage des dossiers cadre « acquisitions-amélioration » a été assuré pour le compte des communes de Breil-sur-Roya et Tende afin d'obtenir des financements complémentaires.

3

En matière de vie locale et valorisation de l'Économie Sociale et Solidaire : 2 journées de rencontre de réseaux « tiers lieux » ont été organisées dans la Roya en avril et octobre 2023.

Dans le cadre de la MIRV* : le montage du dossier « tiers lieu » a été assurée pour le compte de la commune de Breil-sur-Roya afin d'obtenir des financements complémentaires.



* Mission Interministérielle à la Reconstruction des Vallées

3.3 COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE & PROJETS EUROPÉENS

La Communauté de la Riviera française a renforcé son action en matière de coopération transfrontalière, afin de rendre encore plus cohérente son action et de participer à des projets indispensables pour le territoire. Pour la première fois, elle a tenu à porter ; en tant que chef de file, un projet européen sur la thématique de la préservation des ressources. En nouant des partenariats stratégiques avec des acteurs institutionnels et politiques des territoires voisins italiens, elle a initié une réflexion pour la constitution d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de proximité.

CHIFFRES CLÉS

1,5 M€ inscrits
au budget dans le cadre
des projets Interreg déposés

1 GECT
de proximité en constitution

DES PROJETS EUROPÉENS ET DES ACTIONS CONCRÈTES

En février 2023, la Communauté de la Riviera française s'est portée candidate en tant que partenaire dans 3 projets européens :

- **RivierALP** qui vise la création d'une station verte transfrontalière dédiée à la pratique des activités touristiques de plein air, des Alpes à la mer.
- **VERMENAGNA ROYA III** dont l'objectif est de construire et valoriser une offre touristique et patrimoniale unifiée autour de la ligne de chemin de fer Vintimille-Breil-Cuneo dans les vallées concernées.
- **SeTe** qui entend apporter des solutions opérationnelles au manque d'eau qui frappe les territoires transfrontaliers.

Ces 3 projets ont été sélectionnés par le programme Interreg Alcotra et ont démarré en octobre 2023.

En mai 2023, après avoir déposé sa candidature au projet **Concert-Eaux OPÉRA** auprès du programme Interreg Alcotra en qualité de chef de file, la Communauté de la Riviera française a lancé l'animation de l'équipe partenariale dès la première réunion de lancement officiel du projet.



La Communauté de la Riviera française a débuté son implication dans le programme Interreg Marittimo en devenant partenaire de 2 projets européens :

- **Cap'Mi**, destiné à accroître la collaboration entre les gestionnaires des zones maritimes protégées contigües « Cap Martin » et « Capo Morrola » et favoriser une gouvernance intégrée de l'espace côtier ;
- **SVIARE**, dont l'ambition est de proposer des solutions innovantes de mobilité pour les travailleurs transfrontaliers résidant dans les territoires ruraux.

Ces 2 projets ont été sélectionnés par le Comité de Suivi du programme Interreg Marittimo en octobre 2023.

LES PREMIERS RENDEZ-VOUS DE LA COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE

Les 19 et 20 juin, la Communauté de la Riviera française a co-organisé la 1^{re} édition des « Rendez-vous de la Coopération franco-italienne ». Des rencontres inédites dédiées à l'avenir de la coopération franco-italienne en partenariat avec la Ville de Menton, la Regione Liguria, la Province d'Imperia, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Région Sud et la Mission Opérationnelle Transfrontalière et l'Université Côte d'Azur (Programme DITEr).

Cet événement a été remarqué pour relancer et accroître la dynamique transfrontalière. À cette occasion, le président de la Communauté de la Riviera française a annoncé publiquement le lancement des travaux préparatoires au projet de constitution d'un « GECT de proximité ».

LE FUTUR GECT DE PROXIMITÉ AVANCE À GRANS PAS

À la suite de la signature du Traité du Quirinal, les maires de la Communauté de la Riviera française ont pris conscience du nouveau défi que représente pour les collectivités locales la gouvernance des territoires transfrontaliers et l'intérêt d'en devenir « protagonistes ».

La Communauté de la Riviera française a décidé en se rapprochant des maires de Sanremo et de Vintimille, Alberto Biancheri et Flavio Di Muro, de lancer un projet de constitution d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de proximité. L'idée étant de réaliser un projet structurant pour tout le territoire transfrontalier, du littoral jusqu'au haut pays, à partir des liens qui existent déjà entre les communes : jumelages, échanges, partenariats administratifs...

Le 31 octobre, la Communauté de la Riviera française a été invitée en tant qu'observateur à la 1^{ère} réunion du Comité de Coopération Frontalière Franco-Italian, constitué dans le cadre du Traité du Quirinal, grâce aux démarches mises en œuvre pour la constitution du GECT de proximité. Un mois après, une réunion de lancement des travaux du futur GECT de proximité a été organisée à Sanremo avec le soutien de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), en présence des élus et des techniciens des communes de la Riviera française et des communes italiennes de Ligurie et du Piémont proches de la frontière.

Les travaux de rédaction de la convention constitutive et des statuts du futur GECT ont commencé et se poursuivront durant l'année 2024.

ET AUSSI...

La Communauté de la Riviera française a participé à des actions et des réunions d'animation dédiées à la coopération transfrontalière ou à la gestion des projets européens, telles que :

- l'organisation d'une commission « Coopération Transfrontalière & Espace Valléen » en janvier ;
- la participation à l'événement de lancement du 1^{er} appel à projets du programme Interreg Maritime en février à Bastia ;
- l'accueil du 1^{er} « Brainstorming territorial » des Rendez-vous de la Coopération franco-italienne co-organisé par la Communauté de la Riviera française à Science Po Menton en juin ;
- une intervention de la Chargée de mission lors du colloque Coopération régionale dans les zones maritimes (ReCIMA) organisé par l'Université de

Lille et la Mission Opérationnelle Transfrontalière en septembre, afin de présenter les enjeux de gouvernance dans les aires marines frontalières présentes entre Monaco et Vintimille ;

- la participation à l'expérimentation « Bassins de vie transfrontaliers » menée par la Mission Opérationnelle Transfrontalière aux côtés de la Région Sud-PACA, de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Province d'Imperia afin de mettre en lumière les spécificités du bassin franco-italo-monegasque et sensibiliser les décideurs ;
- la co-animation du Groupe de travail « Observation Transfrontalière » de la Mission Opérationnelle Transfrontalière ;
- la participation à la rencontre territoriale France-Italie-Monaco de la Mission Opérationnelle Transfrontalière en décembre à Nice.

4 LES MOYENS & RESSOURCES

4.1 BUDGET PRINCIPAL & BUDGETS ANNEXES

En 2023, la Communauté de la Riviera française a préservé son équilibre budgétaire dans un contexte toujours lié à la prise en charge des conséquences de la tempête Alex et à la reconstruction de la vallée de la Roya. La gestion rigoureuse de maîtrise des dépenses, engagée depuis 2021, a été maintenue en fonctionnement comme investissement. Cette stratégie budgétaire a permis de maintenir la réalisation de nouveaux projets, le soutien aux investissements des communes membres et de consolider les compétences intégrées dernièrement.

LES DÉPENSES & RECETTES RÉELLES PAR BUDGET*

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	63 158 001 €	73 696 982 €	24 295 052 €	15 985 494 €
Transports	11 423 360 €	11 102 591 €	43 758 €	59 047 €
Eau	1 862 101 €	7 377 817 €	5 150 985 €	1 640 321 €
Assainissement	1 533 565 €	2 830 740 €	3 672 095 €	3 093 467 €
TOTAL	77 977 027 €	95 008 130 €	33 161 870 €	20 778 329 €

*Montants des dépenses et des recettes réelles, c'est-à-dire donnant lieu à un mouvement de trésorerie : une dépense payée, une recette encaissée.

LES PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES

23 M€ pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

10,7 M€ pour le service des transports urbains

CHARGES DE PERSONNEL

4 M€ pour le budget principal

143 000 € pour le budget annexe des transports

657 000 € pour le budget annexe de l'eau

658 000 € pour le budget annexe de l'assainissement

REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS DES EMPRUNTS

889 000 € pour l'ensemble des budgets

REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR LES IMPÔTS ET TAXES

7,9 M€ d'attribution de compensation aux 15 Communes membres

7,6 M€ de fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) pour assurer la neutralité financière de la taxe professionnelle

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSÉES

8,6 M€ de subvention d'équilibre pour le budget annexe des transports

2,3 M€ de subvention d'équilibre pour le budget de l'Office du Tourisme Communautaire

627 000 € de subvention de fonctionnement à divers organismes et associations

69 000 € d'aides pour l'acquisition de vélos à assistance électrique

4 M€ de participation au titre du contingent incendie

LES PRINCIPALES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

IMPÔTS & TAXES

21,2 M€ d'impôts directs locaux

21,2 M€ de taxe d'enlèvement des ordures ménagères

10 M€ de fraction de TVA pour compenser la perte de la taxe d'habitation

4,1 M€ de taxes pour la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations

2,5 M€ de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

DOTATIONS & PARTICIPATIONS DIVERSES

5,7 M€ de dotations de fonctionnement de l'État

1,8 M€ de subventions de nos partenaires financiers

4,6 M€ de surtaxes d'eau et d'assainissement

1 M€ de l'État pour les compensations de fiscalité



4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des Ressources Humaines est un service mutualisé en charge d'assurer la gestion administrative du personnel de la Communauté de la Riviera française, de la Ville et du CCAS de Menton. La gestion est opérée autour de 5 pôles pour instruire les dossiers en matière de recrutement, d'évolution de carrière, de développement des compétences, d'absentéisme, de prévention et d'adaptation avec la maîtrise de la masse salariale.

Au 31 décembre 2023, la Communauté de la Riviera française comptait 105 agents contractuels fonctionnaires, répartis entre le siège social, situé rue Villarey à Menton et les locaux du service Eau & Assainissement de Menton et Sospel.

L'ÉVOLUTION DES CARRIÈRES & LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Durant l'année, les services de la Communauté de la Riviera française ont accueilli 5 stagiaires scolaires au sein de la Direction Générale et des services Juridique, GEMAPI, des Transports et Nature 2000. Il a été recensé 8 avancements de grade et 2 promotions internes, tandis qu'il a réussi à un concours de la Fonction Publique Territoriale a été enregistré. Au total, 60 agents ont suivi une formation et 7 agents ont disposé de télétravail.

LA PRISE EN COMPTE DU POUVOIR D'ACHAT

En 2023, les élus communaux ont soutenu le pouvoir d'achat des agents de la Communauté de la Riviera française en votant une augmentation de la participation employeur à la mutuelle à 100 € annuels (sur justificatif de l'agent), et en décidant d'attribuer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à certains agents de la fonction publique territoriale en tenant compte de plusieurs critères définis par décret. Cette mesure a concerné 61 agents pour un coût total de 40 000 €.

MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME

Tout au long de l'année, un travail a été mené afin de proposer la mise à jour de l'organigramme général de la Communauté de la Riviera française. Finalisé en fin d'année, il a été présenté lors du 1er Comité Social Territorial 2024.

CHIFFRES CLÉS

57 femmes 48 hommes

5 agents mis en disponibilités

8 agents en détachement

4 départs à la retraite

LES PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

27,4 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DONT LES PRINCIPALES :

3,6 M€ pour le PEM de Menton

1,2 M€ pour la gendarmerie de Sospel

1 M€ pour les fonds de concours

8,3 M€ pour les travaux de GEMAPI - Tempête ALEX

2,4 M€ pour les travaux de GEMAPI - hors tempête ALEX

1,7 M€ pour les acquisitions GEMAPI - Tempête ALEX

852 000 € pour la quote-part des travaux REA

1,8 M€ pour des actions d'urgence réseaux eau et assainissement - Tempête ALEX

1,3 M€ pour le renouvellement des réseaux sur J. Jaurès & L. Laurens à Roquebrune-Cap-Martin

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS

2,1 M€ l'ensemble des budgets

FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

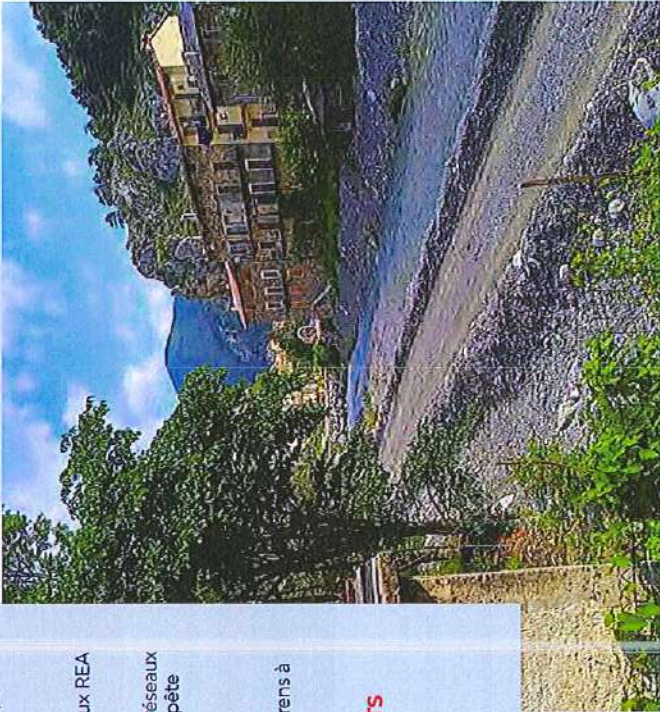
2,3 M€ pour l'ensemble des budgets

7,4 M€ DE SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT REÇUES DONT :

2,6 M€ pour le budget principal

1,6 M€ pour le budget annexe de l'eau

3,1 M€ pour le budget annexe de l'assainissement



4.3 SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Cette année, le service SIG a poursuivi l'enrichissement des bases de données, dont l'accès est en open source afin de bénéficier de données de références complémentaires. Un travail continu a été mené en collaboration avec l'ensemble des services pour assurer l'alimentation des applications métiers utilisées par les agents de la Communauté de la Riviera française.

CHIFFRES CLÉS

8^{Go}

de mémoire RAM
ajoutés au serveur

15^{Go}

d'applications
ciblées métiers

18 550€

pour des produits
informatiques

LA GESTION ET L'INTÉGRATION DES BASES DE DONNÉES

Les principales actualisations ont concerné les bases de données « Cadastre millesime 2023 » et « PLU / RNU des communes ». Pour exemple, les PLU des communes ont été actualisés et, pour ceux qui respectent l'obligation légale de symbolologie, les zones a été homogénéisées sur tout le territoire.

Parallèlement, la base de données des zones urbanisables et naturelles a été intégrée, tout comme celle de la géologie détaillée du BRGM. Cette dernière, récupérée brute sur le site de l'Institut, a été travaillée pour être facilement interprétable depuis le SIG de la Communauté de la Riviera française et combinable avec les autres couches d'informations.

Enfin, de nombreux organismes publics ou gouvernementaux ont publié des données en Open Data (données publiques gratuites). Le service SIG a commencé à mettre certaines d'entre elles à la disposition des services via le SIG.

ET AUSSI...

Tout au long de l'année, l'ingénieur en charge du SIG a engagé et participé à des projets spécifiques, tels que :

- l'adhésion au CEREMA, afin de pouvoir accéder à l'ensemble des données spécifiques pour 6 domaines d'actions (expertise et ingénierie territoriale, bâtiment, mobilités, infrastructures des transports, environnement et risques, mer et littoral) ;



l'inventaire des ZAE du territoire en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur et le service Développement économique ;

les réunions préparatoires pour l'attribution du marché destiné à l'acquisition de l'image aérienne Trés Haute Définition sur le département des Alpes-Maritimes, dont le Chef de file et la Région SUD-PACA ;

le projet « Espace collaboratif de l'IGN » pour mettre à jour les données mises en ligne par l'IGN dans le but d'avoir une description fine du territoire tous les 3 ans.

4.4 COMMANDE PUBLIQUE

En 2023, le Service de la Commande Publique a accompagné et encadré l'ensemble des services de la Communauté de la Riviera française dans la passation de marchés publics. En tant que service support, il tient un rôle stratégique et prépondérant pour que les autres services puissent mettre en œuvre leurs projets dans les règles du code de la commande publique.

CHIFFRES CLÉS

5

marchés de
travaux

13

marchés de fournitures
et de services

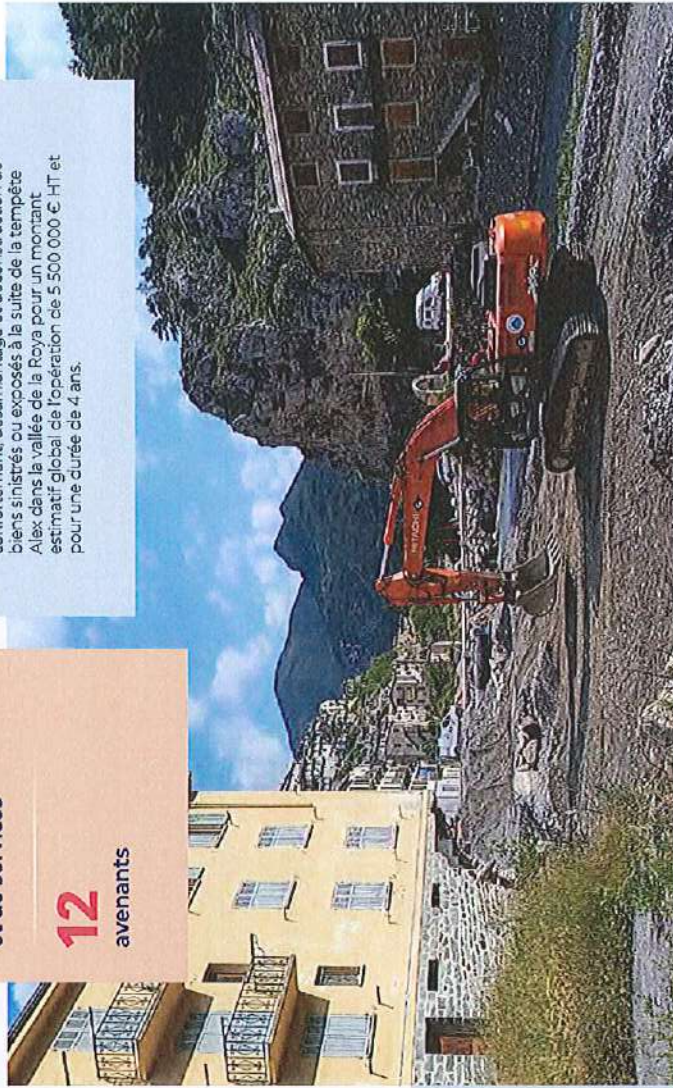
12

avenants

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

Si l'année 2023 a été marquée par un renouvellement des effectifs du service, cela n'a pas empêché la réalisation de plusieurs actions comme :

- la rédaction du guide interne des procédures d'achats a permis de définir des règles internes d'achats dès le 1^{er} euro, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- un travail transverse avec l'ensemble des services a été lancé afin d'établir une nomenclature générale pour la computation des seuils, utilisable dans l'outil informatique CIRIL à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- le lancement du marché de travaux de confortement, désamianage et déconstruction de biens sinistrés ou exposés à la suite de la tempête Alex dans la vallée de la Roya pour un montant estimatif global de l'opération de 5 500 000 € HT et pour une durée de 4 ans.



4.4 COMMUNICATION & PRESSE

La mission principale du Service Communication est d'informer les usagers sur l'action publique menée par les services de la Communauté de la Riviera française, ainsi que d'améliorer la connaissance de l'institution, d'assurer la promotion des événements organisés et de transmettre toute information d'intérêt local en lien avec ses missions. En 2023, le développement du digital a permis de lancer les comptes Facebook et LinkedIn de la Communauté de la Riviera française.

CHIFFRES CLÉS

92 357

utilisateurs du site internet

3 232

followers sur la page Facebook

827

abonnés au compte LinkedIn

LE LANCEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En janvier 2023, les élus communautaires ont donné leur accord pour lancer les pages Facebook et LinkedIn de la Communauté de la Riviera française en complément de la chaîne Youtube. La charte d'utilisation et la charte éditoriale ont été rédigées et validées en mars 2023.

Le service Communication s'est attaché à faire connaître les hashtags #CARF #Rivierafrancaise #LoveRiviera et à tagguer les communes membres sur chaque post publié.

Le bilan de lancement des réseaux sociaux a été très positif en termes de notoriété avec un gain de 2 800 mentions « j'aime » sur la page Facebook, auxquels viennent s'ajouter les 1 184 républications sur LinkedIn et surtout la reconnaissance des partenaires institutionnels ont mentionné la Communauté de la Riviera française de plus en plus souvent dans leurs posts.

L'ACTUALISATION TECHNIQUE DU SITE INTERNET

L'actualisation du site internet riviera-francaise.fr a été lancée en février 2023. L'arborescence a été définie pour proposer une navigation plus facile aux internautes et agrémente les pages du site de nombreux contenus nécessaires pour présenter toutes les actions des services.

La stratégie de référencement technique et naturel a été définie et prise en compte lors de la rédaction du contenu des premières pages en décembre 2023. La mise en ligne du site a été prévue au 1^{er} semestre 2024.



LES PROJETS GRAPHIQUES

En juin 2023, les élus du territoire ont souhaité qu'une communication institutionnelle soit lancée pour faire connaître les aides proposées aux habitants du territoire pour accompagner les changements de comportement en lien avec la transition énergétique.

En septembre, une série graphique de 7 masters a été proposée et validée par les maires en Bureau

communautaire. Les mises au format technique ont été réalisées par une agence et déclinées en divers formats pour assurer une campagne tous supports : affichage web, P.V, presse, radio, digital, réseaux sociaux. La campagne digitale a été lancée entre mi-novembre et mi-décembre et complétée par la campagne média au printemps 2024.



LES RELATIONS AVEC LA PRESSE



Dans un souci continu de transparence et d'information vis-à-vis des habitants et usagers, la Communauté de la Riviera française s'est engagée dans une optimisation de ses relations avec la presse afin de mieux rendre compte des actions menées par les différents services et portées par les élus, notamment dans la presse locale pour assurer une promotion continue auprès des habitants du territoire.



422 articles en Presse Quotidienne Régionale ou Presse Magazine Spécialisée

14 enregistrements télé

37 passages radio

52 retombées « presse » dans les médias étrangers

